

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 11 JANVIER 1978 - N° 602

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76.

1,70 F

Pour l'ordre et l'austérité

LE P.C.I. PLUS QUE JAMAIS CANDIDAT

Depuis que deux de leurs militants ont été abattus à Rome, les fascistes du MSI ont multiplié les actions de représailles. Dans la nuit de lundi à mardi ils ont commis plusieurs agressions. Le PCI s'est saisi de ce regain d'agitation fasciste pour accélérer la crise gouvernementale qu'il a ouverte en décembre.

« Nous avons besoin d'une adhésion populaire, d'une confiance nouvelle, c'est pour cela que nous avons besoin d'un gouvernement qui ait l'autorité » (...) déclarait Pejetta, membre du Bureau Politique du PCI lundi soir à TF 1.

Et ce que Marchais appelle « virage à droite » en France se confirme de la part du PCI. A la porte du pouvoir, le PCI utilise tous les moyens pour la forcer. Les réunions politiques de la semaine diront jusqu'où le PCI, prendra la barre pour imposer l'ordre et l'austérité.

(Lire notre article page 7)

LES CHIFFRES DE BARRE

AUSTERITE JUSQU'EN 80



Il a en effet évalué les mesures que prendrait la gauche à 65 milliards, soit près de trois fois plus. Nous n'en saurons pas davantage. L'auteur des trop célèbres plans refuse de prendre des engagements plus précis et datés. Il s'est contenté de dire que si la situation s'améliore, il y aurait peut-être un petit geste.

Ce n'est pas sur ce programme de Blois que le RPR rue dans les brancards. Ce programme, il accepte de le faire sien tant il est vrai que Chirac ne propose rien d'autre, sur le plan économique que les Giscard-Barre. En revanche, après la réunion de sa direction, qui s'est poursuivie lundi soir, Guéna a fait savoir haut et fort qu'il n'accepterait pas le front anti-RPR, qui a selon lui pour « objectif principal l'affaiblissement de la représentation parlementaire gaulliste au risque de la défaite de la majorité ». Décidément, la droite a beaucoup de difficultés à profiter des divisions de la gauche. Il est vrai qu'au vu de son programme, on comprend que l'enthousiasme ne règne pas pour son application.

EMPLOI DES JEUNES

600 000 JEUNES AU CHOMAGE, CEYRAC CONTENT DE SON OPERATION

Une fois de plus, les patrons crient victoire après la clôture de la campagne des 300 000 emplois pour les jeunes. L'objectif serait dépassé : 475 000 offres, occupées à 80 %.

Aujourd'hui le CNPF ne se vante plus trop des fameux stages qui constituent l'essentiel des offres : ils sont bientôt terminés, et les jeunes ont bien vu ce que c'était : quelle formation ont pu acquérir les jeunes femmes embauchées par les Etablissements Morey à Dijon, comme «pousseuses de saucissons» ? On se le demande. Par contre, le

patron (et des milliers d'autres), ont bénéficié d'une main d'œuvre gratuite et sans droit. Aujourd'hui, le CNPF revendique surtout 200 000 places stables pour les jeunes. Ce qu'il ne dit pas, c'est que pratiquement aucun emploi n'a été créé et que, donc, des travailleurs plus âgés ont été licenciés, ou des intérimaires remerciés.

Ce qu'il ne dit surtout pas, c'est que plus de 600 000 jeunes sont encore au chômage. Dans quelques mois, à la fin de l'année scolaire, ils seront le double.

0,3 % du montant des dépenses de l'Etat sera consacré à satisfaire les promesses qu'a faites Barre à Blois. C'est du moins ce qu'il a lui-même affirmé lundi soir au micro d'Europe 1. Normalement, en 1982, si le gouvernement parvenait à se maintenir jusque là, ce que l'on a un peu de peine à croire, les dispositions nouvelles auront coûté 22 milliards de francs, nous a-t-on dit. Ces promesses sont « compatibles avec le redressement économique » a affirmé Barre, ce qui n'est pas toujours, selon lui, le cas des promesses de la gauche.

150 MILITAIRES FRANÇAIS A NOUAKCHOTT révèlent 2 élèves-officiers mauritaniens



Deux élèves officiers mauritaniens ont rejoint le Front POLISARIO le 20 décembre dernier. Lundi, ils révélaient au cours d'une conférence de presse à Alger que 150 militaires français se trouvaient dans la capitale de la Mauritanie où ils supervisaient les principaux secteurs de la défense mauritanienne.

Selon les déclarations des deux élèves officiers, 1 600 soldats marocains se trouveraient à Zouérate et les Marocains auraient pris la direction de la gendarmerie mauritanienne.

Ces révélations confirment l'ampleur de l'engagement militaire français dans la guerre contre le peuple sahraoui que Giscard a renforcé à partir d'octobre dernier. En même temps, l'engagement français en Mauritanie est l'instrument d'une véritable reprise du contrôle de la Mauritanie.

(Lire notre article page 6)

La tournée d'Abidjan

Giscard ne prend pas de risques. C'est dans un pays où l'impérialisme français a pu maintenir une grande partie de ses positions et conserver une grande influence sur le gouvernement qu'il va faire son grand discours africain. Mais en même temps ce choix appelle un jugement : si c'est ce type de coopération représenté par le pillage de la Côte d'Ivoire et l'intervention militaire que Giscard veut proposer, il n'aura pour réponse que la lutte anti-impérialiste des peuples et les coups du mouvement des pays du Tiers Monde.

Grève de solidarité en prison

L'appel lancé mardi dernier par des détenus des quartiers de haute sécurité (voir QDP du 10 janvier) à observer dans les prisons une grève de la faim lundi a été suivi assez largement, au point que le ministère de la justice a dû reconnaître le chiffre de 685 grévistes de la faim, principalement dans les maisons d'arrêt de la région parisienne. Il est fort probable que ce chiffre est nettement supérieur, car il est aussi un moyen pour les détenus «normaux» de manifester contre les conditions de détention et la répression dans les prisons (prétoire et mitard).

Un nouveau journal de femmes : F... comme fric

(Lire notre article page 10)

Dalphi Métal (Bron) : non au déménagement des machines !

La lutte continue pour les 115 travailleurs et travailleuses de l'entreprise Dalphi Métal à Bron dans le Rhône, contre la fermeture de leurs locaux de travail. Elle se durcit même, puisque les grévistes ont maintenant à s'opposer au déménagement des machines que la direction veut transférer à 60 kilomètres de Bron, à Amplepuis. C'est dans cette localité en effet que la direction de Dalphi Métal a décidé, parallèlement à la première fermeture, d'ouvrir une usine identique... avec les machines de l'usine fermée ! Elle vient d'ailleurs d'embaucher une soixantaine de personnes dans «la nouvelle» usine qui ne tourne pas encore, touchant pour chaque «emploi créé» une prime. Elle sera en outre exonérée d'impôts durant cinq ans pour la création de cette «nouvelle usine» !

Ericsson (Colombes) : Beullac persévère et autorise 90 licenciements

La majorité des deux mille travailleurs et travailleuses de l'usine Ericsson (téléphone) de Colombes, donc le département des Hauts-de-Seine, a débrayé en fin de semaine dernière en signe d'avertissement à la direction, qui entend licencier 87 d'entre eux, dont neuf représentants syndicaux. On vient d'apprendre que le ministre du travail, Beullac, continuant sa sale besogne, vient d'autoriser ces licenciements préalablement refusés par l'inspecteur du travail.

Ateliers et chantiers de La Rochelle : le dernier navire ! Non aux licenciements !

Le navire «L'Ardèche» sorti samedi des Ateliers et chantiers de La Rochelle, a pris la mer d'une manière tout à fait clandestine. La direction avait donné l'ordre de le lancer une heure et demie avant le moment prévu. Mais pourquoi donc ? Tout simplement parce que «L'Ardèche» était le dernier bateau à devoir être construit, la direction du chantier naval ayant décidé de fermer les portes. Les travailleurs devaient, au moment du lancement du navire, manifester pour exprimer leur refus du chômage, qui doit frapper dans un premier temps 140 d'entre eux, sur un effectif total de 1 050.

Textile : encore des fermetures !

Les restructurations et fermetures dans l'industrie textile continuent.

Après Montéfibre, Rhône-Poulenc, les directions de deux entreprises textiles viennent d'annoncer des dépôts de bilan. Il s'agit de l'entreprise Nicolas Caimant, située près d'Epinal, spécialisée dans la confection de manteaux et les tissus plastifiés (158 travailleurs menacés) et des «Textiles lorientais» dont le patron a annoncé le dépôt de bilan samedi. Cette dernière entreprise compte 195 travailleurs et travailleuses.

Rencontre Maire-Séguy cette semaine

Maire et Séguy doivent se rencontrer au milieu de cette semaine. La division syndicale s'est installée dans la plus grande partie des luttes en cours, que ce soit à l'EDF, chez Michelin ou, il y a un peu plus longtemps, lors du conflit chez Dubigeon. Les deux centrales parlent de relancer l'action, mais là encore, l'unité n'est pas faite, que ce soit pour la journée d'action chez Rhône-Poulenc ou dans la métallurgie, la CGT envisage d'appeler seule. La CFDT refuse le principe des journées d'actions et met en avant une tactique de mouvements par trusts.

Mais au-delà de ces divergences, il en est d'autres plus profondes, directement politiques et liées dans une grande mesure à la situation de la gauche. Il reste que, pour les travailleurs le plan Barre continue, qu'aucune proposition efficace ne vient des directions syndicales et que les obstacles à la lutte sont difficilement levés.

Rhône-Poulenc

LES MANIFESTATIONS DU 11 JANVIER SE PRÉPARENT DANS LA DIVISION

● Ce mercredi doit avoir lieu une journée d'action dans le trust Rhône-Poulenc, pour protester contre les suppressions de 6 000 emplois dans le secteur textile. Préparée dans la division syndicale, cette journée n'apportera sans doute rien de décisif dans le refus des licenciements.

Le groupe Rhône Poulenc, par les décisions du 20 décembre, a mis sur pied un nouveau plan de liquidation de son secteur textile et d'attaques contre les travailleurs dans tous les domaines. Depuis six ans, on est passé de 23 000 à 12 000 emplois dans ce secteur, le chômage partiel s'est multiplié, les salaires ont été bloqués, et aussi tous les avantages acquis dans les conventions collectives ont été remis en cause. Voilà que les Gillet, et Gandois, veulent encore supprimer 6 000 emplois, c'est-à-dire la moitié des salariés restant, et ceci en deux ans !

C'est bien une attaque sans précédent, s'assimilant à celle réalisée contre les travailleurs de la sidérurgie. Cela nécessiterait, de la part des organisations syndicales, une riposte à la mesure de cette attaque. Or, pas plus que dans la sidérurgie, il ne semble que les centrales syndicales ne soient prêtes à susciter une mobilisation unie et d'ampleur nationale, capable de faire reculer le patronat.

TRAVAIL DE DIVISION DES PATRONS

Tirant les leçons des réactions qui ont suivi les licenciements collectifs à Gauchy, et surtout à Péage de Roussillon, le patronat ne prévoit pas de fermeture brutale, ni de licenciement collectif, mais un échelonnement sur deux ans.

D'autre part, il divise les travailleurs du groupe en 3 secteurs d'usines : ceux des 5 usines fermées définitivement, ceux des usines «maintenues» et ceux des usines où seraient concentrés les investissements de modernisation. Le patron espère ainsi que les travailleurs des secteurs non fermés d'ici deux ans, se trouvant provisoirement rassurés sur leur sort, diront «ouf !» et se tiendront tranquilles.

Ainsi, c'est principalement aux grosses usines du groupe, (celles de Lyon et Besançon) que l'on s'attaque, et non pas à d'autres plus petites, ayant moins de traditions de luttes, comme il avait d'abord été envisagé. Le patronat espère que ces travailleurs se décourageront, en se voyant isolés, abandonnés par les autres.

MESURES DE REPLATRAGE

En plus des départs en retraite, (de plus en plus tôt mais sans les moyens financiers pour vivre décemment), le plan patronal prévoit des «mutations volontaires». L'objectif est clair : il s'agit de proposer une mutation à l'autre bout de la France, à des travailleurs dont on sait très bien qu'ils seront

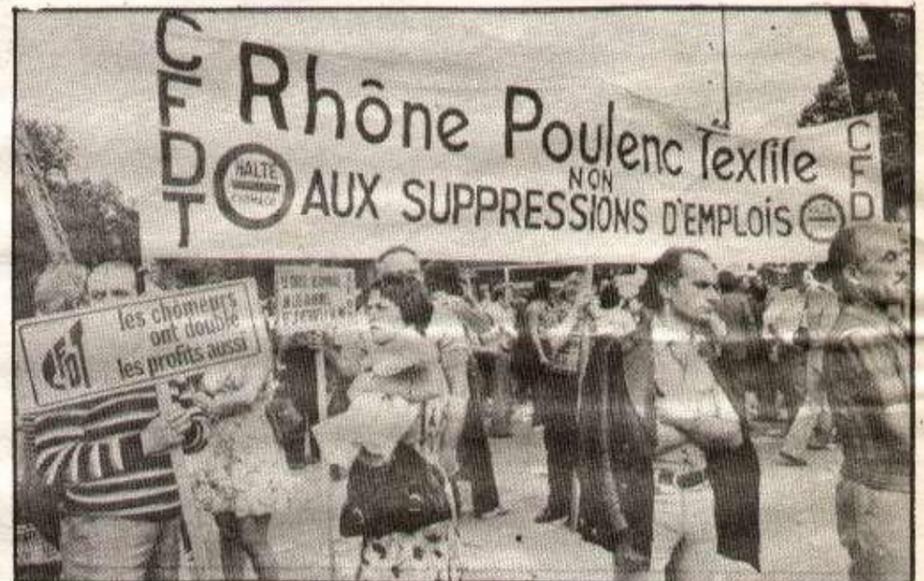
des spécialistes du «chlo-roforme», comme les nomment les syndicalistes les plus lucides. Ils ont déjà fait leur preuves à Besançon et à Vénissieux, pour inventer toute une série de gadgets pour endormir la vigilance des syndicalistes et des travailleurs.

QUELLE RIPOSTE ?

Bien que la gravité de la situation ait été connue bien avant décembre, la riposte est longue à s'organiser. Cela tient bien sûr au climat général dans cette période électorale, où aucun mouvement d'ampleur ne s'est développé. Cela tient aussi au caractè-

DES PLANS DES CADRES

Du côté de la CFDT on a aussi un plan. En réalité, c'est celui des ingénieurs et cadres CFDT, fortement influencés par les idées du parti socialiste. Il déplore lui aussi «cet immense gâchis» de l'industrie textile française et, avec la revendication d'un Office national de contrôle du textile, il vise surtout à mobiliser les travailleurs français pour que l'on s'oppose plus fermement (dans les négociations de Bruxelles sur l'accord multifibres par exemple) aux importations sauvages, à la concurrence des pays du



obligés de refuser, et à ce moment, ce ne sera plus un licenciement mais une démission volontaire, sans même d'indemnisation. Obliger les travailleurs à quitter leur famille, à laisser une maison que beaucoup ont dû construire en banlieue parce qu'avec les 4x8, la vie est impossible dans les HLM, et même obligé à s'habituer à un nouveau métier quand on a 40 ans (du fait de l'embauche bloquée depuis des années, l'âge moyen est élevé), quel scandale, d'autant plus que l'emploi proposé n'est généralement pas plus sûr : on a déjà vu des travailleurs mutés plusieurs fois à l'intérieur du groupe.

Enfin, surtout en période électorale, il n'était pas possible à Rhône Poulenc de dire : «C'est fini, il n'y a plus rien à attendre dans cette usine». Alors, on évoque (sans plus), les possibilités d'une reconversion éventuelle, en espérant là encore diviser les travailleurs entre ceux qui «croient» en la reconversion, et ceux qui veulent se raccrocher au textile.

Pour mettre en œuvre cette politique, Rhône Poulenc a nommé Albert Diehl et Philippe Tripard,

re démobilisateur des propositions du PCF, et à l'écho de plus en plus faible que suscitent en général les propositions de la gauche. Quand Rocard va proposer aux travailleurs du Péage de Roussillon de s'organiser en coopérative, cela ne suscite guère d'enthousiasme ! Quand le PCF (suivi par la direction de la CGT) explique que c'est le textile qu'il faut défendre, qu'avec la nationalisation et une augmentation de la consommation populaire, les besoins en textile des Français augmenteraient de 43 % et qu'en conséquence, il faut revendiquer la création d'emplois nouveaux dans le textile, les travailleurs s'interrogent sur cette logique et constatent surtout que, depuis des années où «on attend» le Programme commun et la victoire de la gauche, les emplois disparaissent de façon définitive.

Tiers Monde. Et aussi pour que l'on restructure l'ensemble du secteur textile autour de ce «grand groupe qu'est RPT nationalisé» qui absorberait en particulier l'usine de Montéfibre et se spécialiserait davantage, laissant aux pays du Tiers Monde «les productions banalisées». Dans le même temps, il faudrait, toujours selon ce plan, «restructurer fortement la distribution». Ce plan, qui donne de bons conseils au patronat à défaut de mobiliser les travailleurs, recueille semble-t-il un certain écho favorable auprès des cadres (même CGC) désenchantés par la direction.

Il semble donc urgent pour les travailleurs de faire le bilan de toutes ces difficultés, de tous les obstacles à la lutte et de dégager les perspectives propres, non subordonnées à la politique des partis de gauche.

A Besançon, une manifestation doit avoir lieu mercredi à 9 heures, depuis l'usine, pour se rendre finalement à la préfecture.

Un désaccord semble persister entre la CGT d'une part, et les autres syndicats d'autre part, sur les modalités et les mots d'ordre de cette manifestation : défense du textile et création d'emplois, ou défense de l'emploi, quitte à produire aussi autre chose.

TAXE DE CO-RESPONSABILITÉ : Manifestation mercredi 11 à Vannes

Il n'est plus besoin sans doute de rappeler, aujourd'hui que cette taxe ampute le revenu des paysans, de sommes équivalentes à un mois de leurs ressources. Ni non plus de préciser que les 60 milliards volés aux producteurs doivent servir aux trusts laitiers pour chercher de nouveaux débouchés à leur production de poudre de lait et de beurre.

Dans les principaux bassins laitiers, la riposte à cette attaque, que mène la CEE par l'intermédiaire du gouvernement français, s'organise. A l'Ouest, dans la Mayenne en particulier, la pression de la base a conduit les FDSEA à s'opposer à la direction nationale et à participer au mouvement.

L'OPPOSITION FDSEA DE L'OUEST A DEBATISSE

Les FDSEA de Bretagne souvent dirigées par des hommes favorables à la gauche, et en particulier au PS, ont créé entre elles un front (signalons que Bernard Thoredu de Loire-Atlantique est le responsable de la commission agricole du PS). Les FDSEA s'opposent à la FNSEA sur laquelle dominent Debatisse et le président de la FNPL (Fédération Nationale des producteurs de lait) Deneu. Certains le présentent comme le successeur de Debatisse si celui-ci tentait l'aventure électorale sous les couleurs de Chirac...

Les FDSEA «d'opposition» réalisent en commun un bulletin de liaison et souvent refusent de payer leur part de cotisation prétextant leur pauvreté.

En fait depuis 1973 date à laquelle ils ont décidé de rester, malgré leur désaccord, adhérents de la FNSEA, les responsables nationaux voudraient bien se débarrasser de cette opposition et les conduire à quitter la fédération.

Cette opposition a tou-

● Alors que la FNSEA de Debatisse exerce de nombreuses pressions pour faire accepter la taxe de co-responsabilité qui prélève 1,5% sur le prix de chaque litre de lait, les paysans de 18 départements, refusent que cette taxe soit payée.

Contrairement aux déclarations de Debatisse lors de son face à face avec les Paysans-Travailleurs au mois de décembre, la base refuse la taxe.

Mercredi, les producteurs de l'Ouest manifestent à Vannes pour faire prévaloir leur position, celle de 100 000 producteurs qui refusent d'être rançonnés.

tes les chances de rebondir à l'occasion du mouvement lancé à propos de la taxe de co-responsabilité et les termes du communiqué appelant à la manifestation de Vannes ne sont pas admissibles pour Debatisse et son conseil d'administration.

«Cette taxe, dit le communiqué, s'inscrit dans un ensemble de mesures provoquant l'élimination des petits paysans : D'une part par la ponction sur le revenu. D'autre part, par

aux ateliers de grandes dimensions permettant un prix du lait le plus bas. On aboutit ainsi à une suppression du soutien des marchés et à un prix du lait proche du prix mondial alors qu'actuellement il est bien supérieur».

Cependant un événement important risque de causer quelques problèmes lors de cette journée. Par peur, sans doute, d'être pris pour des «extrémistes» les FDSEA du Morbihan, du Finistère et de Loire-



Des paysans-travailleurs manifestant contre Debatisse le 13 décembre.

l'utilisation des fonds qui vont servir essentiellement les intérêts des groupes les plus puissants de l'agro-alimentaire. La signification profonde de la taxe, c'est qu'à terme, la production laitière sera réservée aux régions ayant les aptitudes naturelles les plus favorables, et dans ces régions,

Atlantique ont refusé la participation du Mouvement Paysans-Travailleurs comme organisateur du rassemblement.

«Paysan-Travailleur», qui a mené des luttes décisives sur la question du lait depuis la «Guerre du lait» de 72, revendique à juste titre le droit de co-organiser la manifestation, donc de lancer un appel commun et de prendre la parole au rassemblement.

Dans un premier temps, les Paysans-travailleurs envisageaient de refuser toute participation à cette journée, mais des concessions importantes des FDSEA peuvent remettre en question cette attitude.

Les Paysans-Travailleurs n'ont pas attendu le 11 janvier pour se mobiliser massivement. Ils sont, en particulier, allés rendre visite à des conseils d'administration de coopératives pour les obliger à prendre position. En Charente, des Paysans-Travailleurs ont diffusé un texte auprès des paysans, où ils précisent les objectifs qu'ils se fixent aujourd'hui : «Il nous reste jusqu'au 15 janvier pour accentuer la mobilisation et bloquer les prélèvements.»

Le texte engage les producteurs à signer des feuilles «par lesquelles ils refusent que leurs laiteries prélèvent la taxe sur leur paie...», feuilles qui «ont une efficacité à ne pas manquer vis-à-vis des laiteries privées... En effet, un industriel privé ne peut pas prélever la taxe sur les livraisons de lait d'un producteur qui a signé une lettre de refus.»

Vis-à-vis des coopératives, il est indiqué que «les conseils d'administration peuvent prendre des décisions au nom de l'ensemble des producteurs. A cause de cela, ils peuvent faire échec aux lettres individuelles, mais ces conseils d'administration n'ont pas été élus avec mandat pour prendre décision par rapport à la taxe, au nom des producteurs.»

Or, le prélèvement est

prévu sur la livraison de chaque producteur et non sur la laiterie.» Ces indications ont pour but de contraindre les industries laitières à ne pas prélever la taxe. Mais leur réalisation est en fonction de la mobilisation des paysans, et l'ampleur du rassemblement de Vannes, le 11 janvier, en est une étape importante. Le ministre de l'Agriculture, Méhaignerie, a bien compris que le rapport de force pouvait basculer nettement contre lui, à quelques semaines des élections. Aussi menace-t-il : «Je suis contraint, dit-il, par souci de cohérence et du respect d'un engagement pris au mois de mai 1976, d'entamer des procédures de sanction. Je n'ai en effet aucune envie de mettre les intérêts de l'agriculture française en danger et la parole française en doute...». Ce dont veut parler Méhaignerie, c'est des intérêts de l'agriculture capitaliste, de celui des firmes agro-alimentaires, c'est la liquidation des petits producteurs de lait qu'il prépare en les sanctionnant. I

Bernard PELO

Semaine d'action dans les mines

Les mineurs des Houillères, mais aussi ceux des mines de fer, de bauxite, de potasse, d'ardoise, soit près de 100 000 ouvriers, engagent une action du 9 au 13 janvier pour lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat, et surtout pour stopper la diminution des effectifs.

Cette année, ce sont huit ou neuf mille emplois qui disparaîtront ; c'est la liquidation de bassins entiers qui est programmée, la bourgeoisie veut fermer celui du Nord-Pas de Calais en 1983 jetant à la rue les 38 000 mineurs qui travaillent encore.

Fête à Colliné, près de Saint-Brieuc

Dimanche dernier, une fête a réuni plusieurs centaines de personnes, autour des travailleurs en lutte contre les licenciements à l'abattoir Saint-Gilles. Le 19 décembre, une journée «portes ouvertes» avait été prévue, mais la direction l'avait empêchée en fermant les grilles et en postant des chiens dans la cour. Si l'abattoir ferme, c'est la vie de tout le village qui sera atteinte.

Paribas achète une usine et licencie les ouvriers

Le groupe financier Paribas est autorisé à mettre la main sur l'entreprise de construction Narbonnet. L'opération est réalisée par la filiale de Paribas, les établissements Chagniaud, qui ont passé des contrats avec la SNCF pour réaliser le train à grande vitesse Paris-Lyon. Peu importerait qu'un gros capitaliste mange un plus petit que lui si, dans les dix usines Narbonnet, 600 ouvriers n'étaient pas menacés de licenciement.

Arrêt de travail à Air France

Vendredi, tous les centres Air-France seront bloqués par un arrêt de travail du personnel, qui refuse les retenues. Vendredi, tous les centres Air-France seront bloqués par un arrêt de travail du personnel, qui refuse les retenues sur les salaires des travailleurs en lutte.

Les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et SNMSAT appellent tous les agents à s'opposer à la direction et à refuser les sanctions et imposer leurs revendications.

Les flics à la «Belle Jardinière» de Douai

Les 300 ouvrières de la «Belle Jardinière» de Douai en lutte ont été chassées par la police lundi matin. Elles occupaient l'usine que les frères Willot voudraient fermer, depuis le mois d'octobre. Elle occupaient et produisaient avant l'intervention policière. Elles se sont installées depuis dans les locaux de l'UL CGT pour poursuivre leur lutte.

Manufrance : nouvelles luttes ?

Le concours financier de l'Etat se fait attendre à Saint-Etienne. Manufrance et son nouveau PDG espèrent toujours que l'aide promise pour assurer la relance de l'entreprise va être accordée.

Déjà, les syndicats CGT et CFDT préparent la mobilisation du personnel en cas de nouvelles menaces contre l'emploi. Ils envisagent éventuellement de devoir occuper l'usine.

Le patron de MANUPRO lock oute les travailleurs de toutes ses usines !

Les ouvrières de l'usine MANUPRO, à la Garde, dans le département du Var, continuent leur mouvement de grève contre les bas salaires. Le patron de l'entreprise, on le sait, pour tenter de briser le mouvement en cours, a en fin de semaine dernière barré l'entrée de l'usine à l'aide de chaînes, il l'a fait accompagner de vigiles avec des chiens. Et il a lock outé les grévistes. Toute cette répression n'ayant pas eu raison du mouvement, Mosse, le patron, vient de lock outer les travailleurs de l'ensemble de ses usines réparties à travers la France, soit à la Ciotat et à Florac, en Lozère ! Les travailleurs de Manupro, ont aussitôt réagi en organisant avec l'UD CGT du département du Var, une conférence de presse. Mosse, le PDG justifie les mesures de lock out, par le fait que la situation «était intenable, la sécurité des non grévistes n'était plus assurée, l'alimentation des ateliers en matières premières et en énergie n'était plus normale».

Samedi soir les «Manupro» organisaient avec succès une soirée de solidarité. La lutte continue !

POLITIQUE

Le front anti-RPR a de plus en plus de mal à accoucher

Après la grave attaque dont a été l'objet un des initiateurs du front anti-RPR (J-J S.S. contesté dans sa propre circonscription par un membre du PR), on apprend que la publication des listes des candidats non-gaullistes sera reportée. Il était prévu que la première liste soit rendue publique dès le 9 janvier. Selon certaines informations, plusieurs raisons ont justifié un report :

ces candidats (sans doute plus que cela) font quelques difficultés à faire les frais de l'opération et s'accrocheraient. En second lieu, les responsables des partis non-gaullistes étaient inquiets, au cas où ils publieraient une liste incomplète, que ceux qui ne figureraient que sur la

seconde liste n'apparaissent comme «repêchés».

Enfin, nous dit-on, le PR ne souhaitait pas que la publication de la première liste soit concomitante avec la publication du programme de Blois, ce qui renforcerait l'argumentation de ceux qui disent qu'il s'agit d'un front anti-RPR. Enfin il semble que le PR veuille rencontrer avant la fin de la semaine le RPR afin d'éliminer encore un certain nombre de circonscriptions dans lesquelles étaient prévues des primaires. En tout état de cause, jeudi ou vendredi devrait être publiée la liste des 380 noms des candidats non-RPR. Il se pourrait bien qu'il y ait plus de primaires que ne le souhaitent les états-majors.

Le RPR, Blois et le front anti-RPR

Après le discours de Blois, Messmer a déclaré qu'il retrouvait «la démocratie intellectuelle et politique qui fut la sienne il y a cinq ans». Voilà un compliment empoisonné. «L'ensemble de cet objectif représente quelque chose de sérieux qui mérite un examen très attentif» a-t-il affirmé.

C'est aussi l'avis du RPR qui était réuni lundi soir. Mais, par la même occasion, le RPR proteste fermement contre le front anti-RPR qui est en voie de constitution «à l'initiative de formations» de droite qui veulent «isoler le RPR». Afin de faire face à ce péril, Chirac demande une réunion de tous les partis de la majorité.

Par ailleurs, Guéna a indiqué que le conseil politique de son mouvement s'était inquiété «des conditions dans lesquelles le président Carter, à l'occasion de sa visite en France, a adopté un comportement qui l'a conduit à s'immiscer dans les affaires intérieures de notre pays.»

Les rancœurs du RPR se poursuivent...

En bref... En bref...

TROP D'INSCRITS

Il y a soixante inscriptions en trop, proteste la Fédération socialiste de Haute-Savoie à Annecy. Cela vient encore une fois

du vote des Français à l'étranger. Soixante inscriptions, cela correspond à tout ce qui dépasse la barre des 2% d'inscrits ne résidant pas dans la commune.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



BARRE : L'AUSTÉRITÉ GARANTIE JUSQU'EN 1980 !

Barre déteste visiblement s'engager sur l'avenir ; pourtant nous sommes en période électorale et il faut bien promettre, se dit-on à droite et à gauche ; ça donnera alors un curieux résultat... On chiffre un peu et on est beaucoup évasif.

Le ton général de Barre pendant toute son interview au Club de la Presse est modéré : il est un homme de compromis avec la gauche non PCF : «Je crois que la consultation électorale sera positive pour la majorité, il faut même qu'elle s'élargisse (...).»

Son programme de Blois sera-t-il mieux respecté que le programme de Provens ? Il ne répond pas. «Il faut tenir compte des contraintes internationales, de la hausse du pétrole». Un argument qui n'osait plus être servi depuis un certain temps déjà.

L'austérité ? Il en faut

dra bien encore deux ans. D'ailleurs, «le programme de Blois ne concentre pas toutes ses promesses sur les deux prochaines années mais sur toute une législature». Dès que la question se fait plus précise, sur l'éventualité d'un échec de la droite, les arguments dilatoires pleuvent : «Attendons de voir, nous verrons à ce moment-là. Je ne comprends pas cette tendance à prévoir ce qui va se passer pour les années à venir». Barre en effet ne sait prévoir que l'austérité. Si la nouvelle majorité met en cause les orientations qui auront été fixées par le président ? «Nous verrons».

Les contradictions entre le P.R. et le gouvernement dans le passé et le futur, il préfère ne pas trop en parler : «Depuis 16 mois, nous avons bénéficié du soutien du groupe le plus

important de la majorité.» Avec lui, «je n'ai jamais composé, j'ai recherché la concertation quand j'ai senti que les limites étaient franchies, le gouvernement a maintenu ses orientations. On raisonne toujours comme si le RPR pouvait faire la loi... Revenons à Blois : la carotte est brandie. Au bout de deux ans de coups de bâtons, il n'est pas exclu que si la situation s'améliore, on puisse faire mieux. D'ailleurs, il n'a jamais dit que la hausse des prix en 77 ne dépasserait pas 6,5%. «Il faut faire la différence entre la norme et la hausse des prix (...), l'objectif que nous poursuivions était entre 8 et 8,5%, mais il y a eu les hausses des fruits auxquelles on ne peut strictement rien. (...) Cette année, la hausse sera légèrement plus faible» La rupture de la gauche ? «Cela n'a pas

été une surprise, le désaccord va entre eux en s'aggravant». La cassure ne modifierait pas sa tactique électorale, assure-t-il «puisqu'il s'y attendait depuis le début...»

Il ne restait plus à Barre qu'à s'expliquer sur le safari. C'est un débat bien embarrassant pour son administration. De toute façon, une enquête est en cours. Ses résultats seront-ils connus ? Cela dépend des résultats : «Nous aviserons».

«Le gouvernement souffre du chômage» assure-t-il pour parler du «souffle» et du «dessein» qu'il fixe pour la France.

Malheureusement, pour M. Barre, le flegme ne peut servir de pensée politique. Encore deux ans d'austérité ? Non merci.

François MARCHADIER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Actualité judiciaire : la balance penche toujours du même côté.

FAITES PAYER LES CLIENTS !

● Deux affaires judiciaires viennent rappeler que, si quelques fissures apparaissent dans l'appareil judiciaire, il reste principalement une énorme machine dirigée contre ceux qui n'ont pas accès à ces subtilités, c'est-à-dire les gens du peuple. Ainsi le tribunal correctionnel de Bourgoin vient de refuser le droit de se défendre à des consommateurs doublement

Marlinge, filou de la région lyonnaise avait monté une entreprise florissante de vente à domicile : ses démarcheurs s'adressaient particulièrement à des familles immigrées, leur faisant signer en blanc des contrats, et s'engageant à régler elle-même les crédits nécessaires aux achats. En 73, la société fait faillite, l'affaire Marlinge commence. Car on apprend bientôt que l'un des créanciers de la société, la société Lyonnaise Crédit Caution, n'avait pas recouvert la totalité des prêts engagés par Marlinge au nom de ses clients, qui, eux, avaient payé intégralement Marlinge. D'après la loi, Crédit Bail pouvait se retourner contre les clients, ce qu'elle ne manqua pas de faire. La Confédération Syndicale des Familles décidait d'en faire une affaire exemplaire, pour protester contre l'escroquerie légale qu'est la vente à domicile. Elle se constitue partie civile, et porte plainte contre la société Crédit Caution, dont les dirigeants savaient très bien qu'ils réclamaient en fait à des gens de payer une

deuxième fois la marchandise livrée par Marlinge.

Très sereinement, le tribunal correctionnel de Bourgoin a rendu son jugement : Crédit Caution est relaxé, et la constitution de partie civile de la CSF est jugée irrecevable !

QU'ELLE RETOURNE EN PRISON !

L'histoire de Michèle Thellier éclaire sous un autre angle l'actualité judiciaire. Mère de trois enfants, elle avait eu plusieurs condamnations : chèques sans provisions, petits délits... Il y a trois ans, elle avait fourni de faux certificats médicaux pour toucher des remboursements. Michèle fut condamnée à une peine de prison, cumulée à la peine qu'elle était en train de purger. Mais, sans qu'elle le sache, une deuxième plainte avait été déposée contre elle pour la même affaire. La 3^e chambre correctionnelle, ne sachant pas où la trouver, paraît-il, l'avait condamné par défaut à dix huit mois de prison. Son avocat va voir le substitut du procureur,

lésés dans une affaire de vente à domicile. «Irrecevable»... Le 10 janvier, une mère de trois enfants, plusieurs fois condamnée pour petits délits, devra retourner en prison, d'après un jugement dont elle n'a même pas eu connaissance, alors qu'elle pensait en avoir fini avec le cycle infernal.

et tous les deux vont au bureau qui centralise les dossiers. Là, selon l'avocat, une employée brandit le casier judiciaire de Mme Mercier en s'écriant : «Qu'elle retourne en prison. Pour faire revenir le dossier en audience, il y a

toute une cuisine à faire...». Le substitut laisse l'affaire suivre son cours. Michèle Mercier, qui avait trouvé un emploi à Toulouse et s'était engagée à «refaire» sa vie devra se constituer volontairement prisonnière.

Paris n'est plus Paris

La célèbre chanson «Un gamin de Paris» évoquera bientôt, si les choses continuent comme actuellement, un passé révolu. La capitale a en effet de moins en moins d'enfants. Selon des données de l'Éducation nationale, le nombre des enfants de moins de quinze ans à Paris a baissé entre 1963 et 1975 de 27 %.

Sur la période 1967-1968 à 1974-1975, la population scolaire a diminué de 13 %.

Ainsi la population de Paris qui, en 13 ans, a diminué de 500 000 habitants, connaît parallèlement à ce dépeuplement un vieillissement marqué.

MESSMER ÉLU

TF 1 - BBC

Messmer a été élu président du conseil général de Lorraine. Le maire de Sarrebourg n'affrontait pas cette fois le turlupin qui avait annoncé qu'il ne se représenterait pas.

Depuis lundi soir et une fois par semaine pendant trois mois, les téléspectateurs britanniques pourront regarder à la BBC le journal télévisé de TF 1. Gicquel passe la Manche à défaut de crever l'écran.

Après la Conférence Nationale du P.C.F.

PS - PC, LA COURSE VERS LE 12 MARS

● La lourde machine électorale du PCF est maintenant lancée. *L'Humanité* de lundi publiait déjà la première de ses affiches électorales («L'espoir») et dès mardi avaient lieu les réunions de compte-rendus de la Conférence Nationale, réunions qui vont s'étaler sur toute la semaine. Comme pour la C.N., ces réunions sont conçues suffisamment larges pour qu'un réel débat puisse avoir lieu. Et pourtant ! Le ton arrogant et péremptoire de Marchais pour dire que les contradictions dans le PCF n'existent pas ne saurait abuser. Les questions existent, elles sont légion, et l'orientation tactique prise par la direction ce week-end ne peut que les ranimer.

Toutes ces questions, quant au fond, tournent autour d'un accord avec le PS : il y a ceux qui refusent tout accord avec ce parti réformiste qu'est le PS, et il y a ceux qui, au contraire, auraient souhaité un accord rapide, quelles qu'en soient les bases. Ces deux grands courants ne vont pas dans le sens de la ligne suivie par Marchais, ligne qui s'est précisée et renforcée en cette fin de semaine au Palais des Congrès.

78 : victoire de la droite, gouvernement socialiste homogène, alliance giscard-socialiste. A n'en pas douter, le PCF a réfléchi à ces solutions, il ne renoncera pas à la prise du pouvoir en cas d'un échec en mars. Mais ce qui ressortait avec force de la conférence nationale, c'est d'une part une logique d'imprécision sur les diverses combinaisons possibles, et d'autre part et surtout le fait que la victoire est là, à portée de la

structures» qui vont dans le sens d'un projet politique bien précis, que nous avons résumé sous le terme de capitalisme d'État, que s'est forgé le PCF, et dont le programme commun n'est qu'une première étape.

LE «VIRAGE» DU PS : UN FAUX PRÉTEXTE

Le PCF a pris en avril dernier, à peine les élections terminées, la décision de tendre au maximum la relation avec le PS, pour faire réactualiser dans le sens de son projet, le programme commun. Le prétexte agité pour expliquer aux travailleurs la rupture, c'est que le PS tourne à droite. La belle révélation ! Ça fait plus d'un demi-siècle que le PS, ou son ancêtre la SFIO, font le jeu de la droite !

En fait, derrière ce prétexte qui amène surtout les travailleurs à s'interroger sur ce qui a poussé le PCF

à se rapprocher du PS, ce ne sont évidemment que des paroles démagogiques : ce n'est pas sur le SMIC à 2 400 F que c'est faite la rupture avec le PS en septembre, et la concession du PS sur ce point n'a pas entraîné la réconciliation du PS et du PC. Non ! Derrière la querelle, on cache aux travailleurs qu'il y a deux projets capitalistes distincts qui s'opposent : le capitalisme d'État du PCF, la gestion loyale traditionnelle du capitalisme par les socialistes ! Pour les travailleurs le maintien de leur exploitation, la poursuite de la crise...

Si le PCF a pris l'initiative de la querelle en avril 77 précisément, c'est parce que une fois au gouvernement il aurait été trop tard pour faire réévaluer à chaud l'accord gouvernemental. En déclenchant la querelle dès ce moment il indiquait nettement au PS le prix à payer pour obtenir sa collaboration au gouvernement. Le fait que la pression sur le PS se poursuive jusqu'au 12 mars, et sans doute au delà, n'indique pas que le PCF a renoncé à participer au gouvernement, cela en fixe simplement et une nouvelle fois les conditions. Et rien n'établit que le PS ne sera pas contraint de négocier une nouvelle fois ces conditions. Peut-il s'offrir dans de bonne condition tout de suite une expérience gouvernementale, avec le PCF dans l'opposition ? Sa cohérence interne, sa crédibilité, le supporterait-elle ?

ENTRE LES DEUX TOURS

Au soir du 1^{er} tour, le PCF obtient peut être 22 % des voix, peut être légèrement plus, peut être légèrement moins. En tous cas moins de 21 % : serait vraiment étonnant, hormis les situations «exceptionnelles» de 1958 et de 1968 il n'a jamais eu moins. En 1973, il obtenait 21,4 % des voix et depuis 1 an quasiment toutes les élections partielles le situent en hausse. Au soir du 12 mars donc, c'est vers Marchais que les yeux se tourneront et il est vrai qu'il détiendra pour une large part les clés de la victoire de la gauche. Le PS devra bien en tenir compte. Marchais pourra alors reprendre sa litanie «il faut que ça change, il faut conclure un bon accord» avec un poids politique plus affirmé qu'aujourd'hui.

«La discorde s'accroît entre le PC et le PS» titre *Le Monde*, c'est vrai et c'est un phénomène si radicalement opposés : mais on arrive aujourd'hui à ce curieux phénomène qui consiste pour Marchais comme pour Mitterrand, à continuer d'envisager un accord tout en précisant de plus en plus leurs divergences.

Nicolas DUVALLOIS

à s'allier avec un parti qui a toujours fait le jeu de la droite, quelles sont les raisons de la direction du PCF ? Le programme commun de 72 était surtout un bon passeport électoral pour faire remonter la gauche, mais un mauvais programme de gouvernement pour le PCF. En ce sens qu'il n'était pas assez précis, et qu'il laissait la possibilité au PS d'utiliser en otage le PCF au gouvernement, ne lui laissant que les inconvénients de la participation, gérer la crise avec le discrédit qui en découlera, sans lui offrir la contrepartie qu'il en attend, faire progresser au sein même de l'appareil d'État les moyens de son projet capitaliste d'État ! D'où les exigences du PCF posées dès avril 77 : la liste des nationalisations, le mode de désignation des PDG, la recomposition des ministères (ministère du Plan, ministère des Collectivités locales).

DEUX PROJETS DISTINCTS

Le PCF a beau rabâcher que ce qui est au cœur de sa querelle avec le PS, c'est la satisfaction des re-

main dans deux mois. Victoire liée à la fois à la dynamique de l'Union de la gauche et aussi au discrédit dont bénéficie la droite.

Le PCF veut gouverner, il y prépare ses hommes, il a mis au point une batterie impressionnante, de propositions et de plans : il peut y arriver en mars. On voit mal pourquoi il dédaignerait une chance aussi unique, même si, et c'est vrai, son comportement ranime les chances de la coalition de droite, très déclinante début 77, et qui, aujourd'hui, a repris espoir.

Mais Marchais a aussi été très explicite envers ceux qui souhaitaient, ou pensaient, à un accord immédiat avec le PS : «Où, nous voulons l'Union, mais pas l'Union pour n'importe quoi, nous voulons l'Union contre le grand capital, nous voulons l'Union contre l'austérité. Nous voulons l'Union pour des réformes de structure économique, sociale et politique permettant de sortir le pays de la crise.» Nous ne reviendrons pas ici sur ce qu'il en est de ces «réformes de

Sécurex nationalisé ?

La régie Renault, chacun sait qu'elle sert souvent au PCF comme modèle d'entreprise : ils disent souvent que «même s'il y a des imperfections, c'est tout de même mieux qu'ailleurs.»

Pourtant, l'article 6 du règlement intérieur de cette entreprise à Douai stipule : «La direction se réserve le droit de faire effectuer une enquête ou un contrôle à domicile pour toute personne désignée par elle, afin de vérifier la réalité de la maladie.» C'est la répression nationalisée...

Le point du jour en difficulté

3 000 numéros vendus en kiosque dans les trois départements Rhône, Isère et Drôme. Une vraie catastrophe pour ce journal régional du PCF, qui a investi plusieurs centaines de millions et qui doit subvenir aux besoins de plusieurs dizaines de journalistes.

Baisse sur les prix

Le livre de Giscard était édité chez Fayard. Giscard qui ne comprend pas grand chose à la crise politique pense qu'il s'est très mal vendu (un peu plus de 100 000 exemplaires, plus d'un million restent en bouillon) parce qu'il était trop cher. Aussi a-t-il décidé de le faire éditer en livre de poche pour 5 F. Fayard ne doit pas être content : lui qui a encore plus d'un million d'exemplaires sur les bras. Peut-être le livre de Giscard entre en ligne de compte pour le calcul de l'indice des prix.

Pour la bataille politique de 78

ABONNEZ VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

6 mois..... 180 F

Nom

Prénom.....

Adresse

Campagne à l'américaine pour un parti atlantiste



Le dernier numéro du journal *Sud* révèle les débuts de la campagne électorale dans la ville de Nîmes. Ainsi, les premières affiches socialistes ont fait leur apparition ; elles font, comme on peut le voir, terriblement appel à la réflexion des électeurs... Le candidat en question se justifie très mal en affirmant que son concurrent, Jourdan, «cumule les fonctions de maire et de député et bénéficie de ce fait d'un énorme avantage de notoriété et de pénétration dans le public. J'ai fait cette première affiche pour compenser cet avantage.» Pour sa part, le candidat RPR, Jean-Claude Servan Schreiber, fait afficher sa bobine avec cette légende : «Ne mettez pas tous vos vœux dans le même panier.» Cela ferait, à vrai dire, une excellente devise pour la famille Servan-Schreiber.



LE PCF VEUT GOUVERNER

A ceux qui souhaitent un PCF dans l'opposition, refusant tout compromis avec la social-démocratie, Marchais a répondu très clairement : «Où, nous voulons l'union» et ce, pour des raisons tout à fait simples : seul le PCF ne peut pas parvenir au pouvoir. Cette participation au pouvoir et plus précisément au gouvernement, elle reste l'objectif maintes fois affirmé par la conférence nationale, aucun doute n'est possible là-dessus : «Ce que nous voulons, c'est que demain les ministres communistes agissent au sein d'un gouvernement d'union de la gauche qui mette en œuvre un programme de changement réel. Ce fut hier ma phrase de conclusion. Nous sommes prêts à assumer immédiatement nos responsabilités dans la gestion des affaires de la France.» Voilà ce que disait Marchais dimanche après-midi. Il faut s'arrêter sur la notion de «immédiatement». On peut certes échafauder tout un tas de possibilités pour l'après-

Bolivie : grèves de la faim Extension du mouvement

Ce sont maintenant plus de 400 personnes qui font la grève de la faim pour l'amnistie générale et le retrait des troupes des centres miniers. Le mouvement, commencé le 25 décembre (voir *Quotidien du Peuple* des 7 et 8 janvier 1978) touche maintenant 2 autres villes : Oruro et Potosi. La grande centrale des travailleurs des mines a apporté son soutien. Le gouvernement a proféré de graves menaces contre les grévistes. Ainsi, le ministère de l'Intérieur a affirmé qu'il s'agissait là d'une «conspiration subversive», le préfet de Cochabamba a déclaré qu'il appliquerait de «sévères sanctions» tandis que le général Banzer affirmait : «Si le peuple le veut, il n'y aura pas d'élection en juillet».

Ce à quoi les grévistes et le peuple bolivien ont répondu : que signifie organiser des élections avec les troupes dans les mines et l'interdiction faite à des centaines d'exilés de rentrer au pays.

Espagne : Juan Carlos évoque la menace de troubles

Le roi Juan Carlos a demandé aux militaires, et aux «agents de l'ordre» de «faire preuve de compréhension, sérénité et confiance» dans les circonstances actuelles qui «nécessitent une adaptation aux changements intervenus dans le cours du temps». Il a ajouté : «Il faut suivre la marche de l'Histoire pour prouver au monde et nous prouver à nous-mêmes que nous sommes capables de vivre dans la paix, la démocratie et la liberté».

Juan Carlos qui a engagé l'Espagne dans la voie de la «démocratisation» vise les «extrémistes» qui veulent, selon le général Manuel Guterrez Mellado, ministre de la Défense, «créer un climat de peur et de troubles, provoquer l'armée et déclencher une crise». Cela pourrait s'adresser aux nostalgiques du fascisme qui détiennent toujours un certain nombre de postes dirigeants dans l'armée.

Achetez
Le Quotidien du Peuple
tous les jours
dans le même kiosque

TCHÉCOSLOVAQUIE

La cour d'appel vient de confirmer la condamnation de M. Ales Machacek à trois ans et demi de prison pour avoir distribué la charte 77 dans les usines de Bohême du Nord.

PARAGUAY

Alors qu'ils participaient à une réunion avec des religieux à Ipacarai, 21 dirigeants syndicaux ont été arrêtés et enfermés dans un camp de concentration de Emboscada, près d'Asuncion.

URSS

Le frère de Podrabinek (auteur d'un livre sur les abus de la psychiatrie) a commencé une grève de la faim dans la prison où il est détenu depuis le 29 décembre. Il ne sera libéré que si toute sa famille accepte d'émigrer.

POUR CARTER, LES PALESTINIENS DEVRAIENT CHOISIR ENTRE ISRAËL ET LA JORDANIE

Les récentes déclarations de Carter ont confirmé l'arrière pensée de l'impérialisme US d'un règlement du problème palestinien associant la Jordanie.

«L'entité ou le foyer palestinien devrait être lié à la Jordanie, au moins dans le cadre d'une forte fédération ou confédération» a déclaré Carter dans l'avion qui le ramenait à Washington après sa tournée.

Selon lui, le «règlement» devrait faire intervenir, dans un premier temps «Israël, la Jordanie, la Cisjordanie, la bande de Gaza, les Palestiniens, et peut-être les Nations-Unies». Ensuite, il y aurait un référendum et les Palestiniens pourraient choisir entre la Jordanie ou Israël.

Brzezinski, de son côté, a admis que l'extension des colonies sionistes dans le Sinaï «pourrait compliquer le processus de la négociation». Mais c'est «une erreur de jugement» de la part d'Israël et non de la «mauvaise foi».

La réunion du Comité militaire israélo-égyptien va s'ouvrir mercredi 11 janvier. La presse égyptienne a estimé que la décision du gouvernement israélien de renforcer les colonies sionistes au Sinaï allait à l'encontre des «efforts de paix en cours» et de la récente résolution des Nations-Unies condamnant «l'établissement de points de peuplement israéliens dans les territoires occupés». Sadate, de son côté a demandé le démantèlement des implantations israéliennes dans le Sinaï, affirmant que l'Égypte n'accepterait dans les terri-

toires occupés «aucun soldat ou civil israélien, sous aucun prétexte. Si les israéliens restent fidèles aux vieilles méthodes» a-t-il déclaré, «il y aura, sans aucun doute, une réponse de notre part».

Begin a nettement laissé entendre que si l'Égypte s'opposait au maintien des colonies israéliennes dans le Sinaï, Israël ne reconnaîtrait plus la souveraineté égyptienne sur le Sinaï, ces colonies constituant «la ceinture de sécurité d'Israël à la frontière internationale». «Les villages israéliens demeureront en place», a-t-il déclaré, «même après cette période de transition et même pour les générations à venir».

Le Chah d'Iran à qui Carter semble avoir confié le rôle de promouvoir le règlement américain est attendu au Caire. Il a l'intention de soutenir auprès des dirigeants égyptiens le projet de création «d'une région autonome palestinienne à l'intérieur des frontières jordaniennes».

LE PEUPLE PALESTINIEN A CHOISI L'OLP

L'Arabie Saoudite a clairement pris position contre le projet de règlement américain, dès que les déclarations du Chah ont laissé percer les intentions de Carter et elle vient de réaffirmer sa position.

Au cours d'une interview à la chaîne de TV américaine ABC, le prince héritier Fahd a déclaré :

«Le peuple palestinien a choisi l'OLP pour assumer la responsabilité de la

cause palestinienne. Cela a été approuvé par les États arabes et le roi Hussein a lui-même été le promoteur de la résolution du sommet arabe de Rabat de 1974, reconnaissant l'OLP comme unique représentant des Palestiniens. C'est pourquoi je ne vois pas quel litige il peut y avoir entre le roi Hussein et M. Arafat sur la question de la représentation des Palestiniens. Je ne vois également aucune divergence au sein des Palestiniens vivant en Cisjordanie, à Gaza, ou à l'extérieur de la Palestine, sur le fait que l'OLP les représente».

Il a cependant précisé que tout nouvel embargo pétrolier était exclu, car selon lui nul ne pouvait ignorer le «rôle de l'URSS au Proche-Orient».

Ces déclarations du prince Fahd font suite à la visite de Boumediène en Arabie Saoudite, dans le cadre de sa tournée dans les capitales arabes. A

l'issue des entretiens entre les dirigeants saoudiens et Boumediène, un communiqué commun a été publié qui relève une «identité totale de vues».

Selon le prince Saoud, ministre des Affaires Étrangères, l'Algérie et l'Arabie Saoudite estiment que «dans cette étape, il importe avant tout d'assurer la cohésion arabe et l'attachement de tous aux résolutions adoptées collégialement par les Arabes».

Après la visite de Carter, le prince Saoud avait relevé les divergences entre les positions américaines et les positions de l'Arabie Saoudite. Il avait notamment déclaré :

«Les États-Unis tentent de jouer un rôle d'intermédiaire entre les différentes parties. Mais l'Arabie Saoudite se trouve dans une position différente».

Sonia SASSOUN

Liban : Sarkis contre tout règlement

Elian Sarkis, président de la République s'est déclaré contre tout règlement qui «perpétuerait la présence des Palestiniens au Liban».

Les autorités libanaises ont exprimé leurs «inquiétudes» à la connaissance du plan Bégin, de voir la solution au Proche-Orient déboucher sur l'implantation définitive de 350 000 Palestiniens réfugiés au Liban.

L'ambassade des États-Unis au Liban avait récemment déclaré aux dirigeants libanais qu'il était «réaliste» d'imaginer que tous les Palestiniens quitteraient le Liban en cas de règlement au Proche-Orient. Abou Ayad de la direction de l'OLP a, de son côté assuré «le président Sarkis et le peuple libanais que les Palestiniens n'accepteront jamais aucun territoire, ni au Liban, ni ailleurs, pour remplacer notre terre de Palestine».

Algérie-France : décision de réduire les achats en France

Le gouvernement algérien a publié une note destinée aux entreprises d'Etat pour annoncer qu'il ne serait plus délivré de licences d'importation «pour des produits de provenance ou d'origine française». Une directive analogue avait été adressée en novembre au secteur privé. Cette décision s'applique aux nouveaux marchés, les contrats en cours doivent être honorés ainsi que doivent être possibles les achats de pièces détachées.

Outre qu'il s'agisse d'une mesure destinée à diversifier les liens économiques de l'Algérie, cette décision est destinée à rééquilibrer les échanges avec la France. Le déficit annuel du commerce franco-algérien s'élevait à 29 milliards de francs en 1976, et s'aggravait d'année en année, la France achetant de moins en moins de pétrole en Algérie dont c'est la principale exportation ; de 1972 à 1976 les achats de pétrole brut par la France sont passés de 20 millions à 5 millions de tonnes par an, le gouvernement français achetant de plus en plus au Koweït, en Iran, en Arabie Saoudite, Irak et Nigéria.

Amorcée en rétorsion contre les nationalisations effectuées par l'Algérie en 1972, cette tendance est devenue partie intégrante de la politique hostile à l'Algérie menée ouvertement par Giscard depuis 1976, à l'occasion de son intervention directe dans la guerre du Sahara.

Deux officiers mauritaniens témoignent

Des officiers français supervisent l'armée mauritanienne

Deux anciens élèves officiers de l'école militaire d'Atar en Mauritanie ont tenu une conférence de presse à Alger le 9 janvier. Cheik Ben Mohammed, 22 ans, et Mohammed Ould Si Ahmed, 18 ans, ont rejoint le Front Polisario le 20 décembre après avoir quitté l'école militaire d'Atar. Ils ont affirmé avoir été enrôlés de force après avoir déposé des demandes de bourse d'étude auprès du ministère de l'Éducation. Par ailleurs, ils ont confirmé que le gouvernement mauritanien réquisitionnait les biens de la population pour soutenir l'effort de guerre. Ils ont également révélé que le régime avait dû renoncer

à divers grands travaux, les sommes prévues à cet effet ayant été englouties par l'effort de guerre.

Ils ont apporté de nombreuses précisions sur le rôle exact des officiers français. A l'école d'Atar, la formation militaire est assurée «sous la houlette de 21 officiers et instructeurs français, dirigés par le commandant Dupuy, on y trouvait également le capitaine Bleger, l'adjudant Audin... Au moment où nous avons quitté la Mauritanie 150 officiers français se trouvaient à Nouakchott... Des commandants français sont installés au ministère de la Défense mauritanienne. Un officier

français est en relation directe avec la présidence. D'autres militaires français dirigent les premier, deuxième et troisième bureaux mauritaniens. Ils contrôlent les dépôts d'armes légères et moyennes ainsi que les blindés. Ils ont en fait la main mise sur l'administration et l'état-major». Ils ont en outre souligné que de nombreuses navettes étaient effectuées par des avions chargés d'hommes et de matériel entre Dakar et la Mauritanie. Par ailleurs, 1 600 soldats marocains ont été envoyés à Zouérate, ont-ils révélé. Une base militaire mauritanienne et la gendarmerie seraient aujourd'hui dirigées par les Marocains.

ITALIE : MANIFESTATIONS FASCISTES ET MANŒUVRES POLITIQUES DU PCI

Depuis que deux militants du parti fasciste MSI ont été abattus samedi à Rome par des inconnus, les manifestations fascistes se sont multipliées : fusillades à Rome avec la police, assassinats au couteau, attaque au cocktail Molotov d'un théâtre à Naples par une quarantaine de personnes, incidents et incendies à Milan, Trieste et une dizaine d'autres villes. La journée de jeudi à l'occasion de l'enterrement des deux fascistes, pourrait être l'occasion de nouvelles manifestations. La police armée quadrille Rome, 1 700 hommes y ont été envoyés en renfort.

Le PCI a saisi l'occasion pour réclamer avec vigueur la constitution d'un gouvernement d'urgence dont bien sûr il serait membre. L'un des principaux membres du PCI, Pajetta expliquait sur TF 1 lundi soir, que l'Italie avait besoin d'un gouvernement qui ait de l'autorité, qui dispose d'un consensus, et que rien ne pouvait se faire sans le PCI, et «faire

contre lui serait une catastrophe».

La vague d'actions fascistes vient donc accélérer le cours de la crise gouvernementale, ouverte par le PCI en décembre dernier et que la classe politique italienne avait commencé de gérer tranquillement, tandis que l'on parlait déjà de l'après-Andreotti.

LA CRISE OUVERTE PAR LE PCI

Le 7 décembre le Bureau Politique du PCI ouvrait la crise gouvernementale en publiant un communiqué exigeant la constitution d'un gouvernement d'unité et de solidarité démocratique avec tous les partis de gauche, un gouvernement qui ait l'autorité et le prestige suffisants, pour affronter et résoudre les grands problèmes du moment. Le 16 décembre les syndicats italiens refusent le plan économique d'Andreotti. C'est la fin de la «non dé fiance». Trois autres partis, le PSI, le parti républicain et le parti social démocrate lancent à leur



A nouveau la police armée quadrille Rome.

tour l'attaque contre le gouvernement et demandent la formation d'un gouvernement de coalition et non plus un gouvernement uniquement démocrate chrétien. C'en est virtuellement fini du gouvernement Andreotti ; le 3 janvier les syndicats annoncent qu'ils suspendent leur mot d'ordre de grève contre l'austérité parce qu'il vise di-

sent-ils un gouvernement qui n'existe virtuellement plus.

Cependant la Démocratie chrétienne est loin de se laisser éliminer et Andreotti disait le premier janvier qu'il n'y avait aucune raison de modifier l'accord de juillet 76 accordé au gouvernement DC la «non dé fiance» des

autres partis. Les politiciens italiens examinaient tranquillement les différentes hypothèses pour sortir de l'impasse, y compris des élections anticipées et chacun avait prévu de définir sa position dans le cours de la semaine. Les événements du week-end ont été saisis par le PCI pour raffermer son exigence de participer au gou-

vernement autour des deux thèmes : l'ordre et l'austérité qu'il doit être le seul capable d'imposer.

LA PRESSION AMÉRICAINE

La perspective d'une arrivée du PCI au pouvoir se rapprochant, les Américains renforcent leurs pressions. Ils ont déjà fait savoir par l'ambassadeur qu'ils ne voyaient pas l'évolution en cours d'un bon œil, les prêts américains actuellement accordés sont assortis de conditions politiques à peine voilées, Carter a rappelé à Washington son ambassadeur à Rome pour définir avec lui la politique US avec précision. Par delà les possibles déchaînement fascistes jeudi, la semaine en cours sera donc importante : réunion de la DC mercredi, jeudi et vendredi, du CC du PCI dimanche, du PSI dans les jours à venir. Elle marquera incontestablement un tournant dans la vie politique italienne en révisant les positions occupées par les différents partis depuis juillet 76.

Quelques constatations APRES LA TOURNÉE DE CARTER

«Je crois que j'ai présenté l'image d'une nation puissante et sûre d'elle-même qui n'a pas besoin de profiter de ceux qui sont plus faibles pour prouver sa force», a déclaré Carter en rentrant à Washington. Le voyage qu'il venait d'effectuer, de Varsovie à Paris, en passant par Riad, Téhéran, Assouan et New Delhi, avant de s'achever à Bruxelles, avait pour ambition, par son ampleur et sa diversité, d'embrasser toute une série de questions particulièrement sensibles de la politique américaine afin de matérialiser «une nouvelle diplomatie».

La diversité du voyage a fait qu'il y eut plus de symboles que de résultats tangibles et certains commentaires américains qualifient de «désordonnée» l'activité diplomatique de Carter. Un journal de Boston, relevant l'impuissance de Carter à l'intérieur du pays, soulignait : «Il ne peut être surprenant qu'un président actif se tourne vers la politique étrangère pour se faire une image». Ce à quoi un journal de Washington rétorque : «Les présidents — spécialement les présidents démocrates — ont tendance à être jugés par leurs électeurs sur la foi de leurs actions à l'intérieur... Le message à adresser au président voyageur est : vous devez rentrer».

Le voyage de Carter ne fait l'unanimité aux USA ni sur son opportunité, ni sur ses objectifs, il a néanmoins permis de tracer assez nettement les contours de la nouvelle diplomatie,

et d'appréhender certaines de ses limites.

LE CHAH D'IRAN ET LES DROITS DE L'HOMME

En affirmant à Téhéran que la cause des droits de l'Homme était «profondément partagée pour les dirigeants de ces deux pays» — c'est-à-dire le Chah d'Iran et le roi de Jordanie, Hussein — Carter a donné la mesure de sa politique des droits de l'homme, le grand thème moral sous les auspices duquel il a placé son mandat, réaffirmé à Varsovie, New Delhi et Paris. Au pays des cent mille prisonniers politiques, là où la Savak, une énorme police politique, constitue le principal ciment du régime et son pilier, c'était dire que cette politique était un alibi. Un alibi pour tenter de favoriser des failles dans l'empire soviétique, comme l'a montré le voyage de Varsovie, un alibi pour justifier le leadership américain sur l'Europe, un alibi pour tenter d'infléchir les positions et la politique des pays du Tiers Monde.

L'opposition entre les paroles humanistes de Carter et son soutien aux actes du Chah ont mis la défense des droits de l'homme sur le même pied que la prétendue défense de la liberté au nom de laquelle auparavant les Etats-Unis imposaient leur domination et massacraient. Cependant aujourd'hui les rapports de force ont changé et si la volonté de dominer le monde existe toujours, les moyens pour y parvenir ne sont plus les mêmes.

L'IMPASSE DU MOYEN ORIENT : SITUATION PLUS EMBROUILLÉE

C'est sans doute au Moyen Orient que les limites de la tentative de Carter ont été les plus sensibles. Impuissant à convaincre Hussein de se joindre à la trahison de Sadate, impuissant à faire accepter à l'Arabie Séoudite la colonisation de Jérusalem, Carter n'a pu faire aller plus avant dans le processus de règlement. Sur le fond, les commentateurs du *Washington Post*, Evans et Novak, raillaient, à l'issue du voyage «les faux-pas verbaux» de Carter à propos du Proche-Orient et relevaient les «nuances» de ses déclarations qui marquent un manque de suite dans les idées. Cependant ces nuances ont un fond commun : le refus de reconnaître l'OLP comme représentant du peuple palestinien et le refus de reconnaître au peuple palestinien le droit à la souveraineté, en affirmant qu'il n'envisageait d'entité palestinienne que fédérée à la Jordanie.

Il semble que l'un des résultats du réveillon de Nouvel An, que Carter fêta dans une débauche de musique américaine en compagnie du Chah, soit une amorce de rééquilibrage de la politique US au Moyen Orient par l'intermédiaire de l'Iran. Le Chah est actuellement en visite à Assouan. Contrairement aux dirigeants séoudiens, il approuve sans réserve l'initiative de Sadate en direction d'Israël. Peu de temps auparavant, le 3 janvier, il affirmait à Syad Barre que l'Iran ne resterait pas «sans réaction

à une invasion de la Somalie par l'Éthiopie». Le Chah faisait ainsi une intervention remarquée dans une région où les dirigeants séoudiens essaient d'affirmer un rôle de premier plan. En pariant sur la rivalité entre les deux régimes pour jouer un rôle prépondérant dans la région. Carter tenterait d'infléchir la politique séoudienne et en même temps d'user du poids de l'Iran pour hâter un règlement. Le résultat le plus probable serait un élargissement des problèmes, un enchevêtrement encore plus embrouillé de contradictions dont le résultat ne pourrait être qu'une aggravation de la situation.

LES CONDITIONS AMÉRICAINES REJETÉES EN INDE

«Le gouvernement indien est revenu à une position diplomatique de non-alignement véritablement neutre» s'est félicité Carter à son retour de voyage. Peut-être voulait-il effacer le mauvais effet produit par sa décision, surprise par un micro indiscret lorsqu'il en faisait part à Vance, d'envoyer une «lettre sèche» au gouvernement indien pour avoir refusé de céder à ses exigences pour la reprise des livraisons d'uranium. Mais cela reflète une réalité : les Etats-Unis ont vu dans le succès de Desai aux élections la possibilité de revenir en force en Inde, où l'URSS s'est fortement implantée ces dernières années. Cette volonté s'est manifestée par la proposition américaine de reprendre les livraisons d'uranium enrichi suspendues depuis l'explosion de la bombe indienne en 1974. Dès cette année 7,7 millions

de tonnes d'uranium enrichi seront livrés à l'Inde, malgré les désaccords apparus sur ce terrain. Que Carter ait commis une telle entorse à sa politique nucléaire indique à quel point il cherche à tout prix à réaffirmer la présence américaine dans ce pays, mais en même temps qu'il ne puisse fixer les conditions d'utilisation indiquées que pour la réaffirmation de leur leadership, les Etats-Unis ne disposent plus de la haute puissance passée.

La «nouvelle diplomatie» de Carter telle qu'elle est apparue à Riad, Téhéran et New Delhi n'est pas dans tous ses aspects si nouvelle que cela. Poursuivre la politique engagée par Kissinger au Moyen Orient, réaffirmer le rôle dévolu à l'Iran par la politique américaine à la fin des années 60, en sont des aspects importants. Par contre en Asie du Sud, l'initiative de Carter est nouvelle, moins du fait des Etats-Unis que du fait des changements introduits en Inde même dont Carter veut se saisir. En dehors de ce cadre régional cependant, plus globalement les voyages américains étaient une occasion de réaffirmer la présence US dans le Tiers Monde. L'impasse du Moyen-Orient et le refus de l'Inde de se plier aux volontés américaines, laissent présager de la résistance que le Tiers Monde oppose aux tentatives des USA de «canaliser» selon leurs désirs «le changement». A Pâques le voyage annoncé de Carter en Amérique latine et en Afrique, pour y promouvoir sa nouvelle politique face au Tiers Monde donnera une mesure de cette résistance.

Grégoire CARRAT

PROPOSITIONS COMMUNISTES POUR UNE PLATE-FORME DE FRONT

Suite

I - Développons nos droits politiques

Droit de réunion

- Nécessité d'une salle de réunion publique dans toute commune. Dans les grandes villes prévoir la construction de salles pour un certain quota d'habitants, par quartier.
- Ouverture de ces salles à toutes les associations de travailleurs et associations populaires constituées.
- Ouverture des salles de cinéma le dimanche matin, à la demande des associations qui veulent tenir réunion.
- Gratuité des salles de réunions publiques, modicité des prix des salles de réunions privées.
- Affichage public du calendrier d'occupation des locaux publics par les différentes associations, afin d'éviter les refus de salles.
- Insertion gratuite et obligatoire dans la presse locale de la liste des réunions publiques prévues sur la base d'un descriptif fourni par les associations. Publicité aussi dans les réseaux de télévision par câble.
- Disposition de panneaux d'affichages nombreux à la disposition des travailleurs, dont une partie est réservée aux associations qui figurent sur la liste de réunions publiques.
- Suppression de la distinction entre salles de réunion et salles de spectacles.
- Construction de salles et de panneaux d'affichage dans les blocs d'HLM.

Droit de manifestation

- Abrogation de la loi anti-casseur.
- Abrogation de la procédure de flagrant délit.
- Publicité des manifestations au même titre que les réunions publiques dans la presse, dans les panneaux d'affichage.
- Interdiction immédiate du tir tendu et de l'utilisation de grenades offensives et de toute arme par les forces de police.
- Toutes les manifestations représentant les intérêts du peuple sont automatiquement autorisées.

II - Imposons nos revendications, développons nos droits syndicaux

Défendre et étendre les libertés syndicales

- reconnaissance des sections syndicales d'entreprise (S.S.E.) dans tout établissement professionnel, quelle qu'en soit la taille.
- Application effective de la loi de décembre 1968 sur le droit syndical à l'entreprise avec extension à tous les travailleurs, de tout statut y compris ceux présents pour le compte d'une entreprise extérieure.
- Pas de discrimination syndicale ou politique à l'embauche ni en cours d'emploi, ni d'obligation de réserve dans la Fonction publique et nationalisée.
- Refonte de la législation du travail dans le but d'unifier les différents statuts des travailleurs, sur la base des plus favorables.

- Suppression de toutes les entraves au droit de grève (circulaires répressives, lois sur le préavis, le «service fait», lock-out, etc.).
- dissolution de la CFT, des officines patronales et «syndicats maisons».
- Libre exercice du droit syndical à l'entreprise : circulation, affichages, information et collectage dans toutes les parties d'une même entreprise par tout militant (y compris extérieurs à l'entreprise) mandaté par la S.S.E.
- Protection et droits égaux pour tout militant exerçant un mandat syndical à l'entreprise ou dans l'interprofessionnel avec réintégration à terme dans l'emploi avec les avantages acquis.

- Des moyens syndicaux accrus : attribution par l'entreprise de moyens de fonctionnement (locaux, panneaux, communications) pour chaque S.S.E., accessibles à tous les

Droit de presse

- Droit pour toutes les organisations de travailleurs de s'exprimer dans toute la presse nationale et régionale, par le jeu d'emplacements réservés (presse écrite, parlée, audiovisuelle).
- Droit pour les travailleurs de s'exprimer dans la presse, et en particulier à la télévision pour présenter leurs luttes.
- Développement de la télévision par câble. Abrogation du monopole de la télévision et de la radio.
- Mise à la disposition de toutes les associations de travailleurs de locaux de tirage et de moyens de tirage bon marché.

Droits dans l'entreprise

- Reconnaissance du droit d'occupation. Suppression du lock-out. Interdiction de toute sanction pour participation à un piquet de grève.
- Droit de réunion politique dans l'entreprise : une heure payée par semaine pour tenir des réunions au choix des travailleurs, local et moyens de tirage à la disposition des travailleurs.
- Droit d'afficher la presse à l'intérieur des entreprises avec des panneaux dans chaque atelier.
- Droit de distribution de la presse, et des feuilles politiques à l'intérieur de l'entreprise pendant la pause, au début ou à la fin du travail.
- Droit à la demande des travailleurs et sur leur décision de faire venir à l'intérieur de l'entreprise toute personne qu'ils désirent entendre.
- Reconnaissance du droit d'organisation politique dans l'entreprise.
- Répression immédiate de toute attitude fasciste ou sexiste à l'usine.
- Interdiction de tout licenciement, de toute sanction pour motif politique.
- Destruction du fichier inter-entreprises.
- Reconnaissance du droit de grève politique pour les travailleurs.

travailleurs.

- Contingent d'heures attribué à la S.S.E. et géré collectivement et librement par elle, pour l'activité de ses militants dans et hors l'entreprise.
- Heures d'information syndicale (mensuelle) dans l'entreprise attribuée à chaque organisation syndicale, payée comme temps de travail.

- Etendant ses droits le syndicat doit les exercer dans l'intérêt exclusif des travailleurs.
- Il n'a ni fonction de gestion ni de conciliation vis-à-vis des entreprises et de tout gouvernement. Il doit être instrument de contestation et de lutte pour tous les travailleurs.

- Des droits égaux pour tous les travailleurs : pas de discrimination de conditions (français immigrés, hommes-femmes, jeunes ou non) ni de statuts (secteur public ou privé, travailleurs en formation ou exerçant un emploi, titulaire ou non) entre travailleurs pour l'exercice de leurs droits ; droit au travail et à la formation professionnelle pour les handicapés.
- Égalité des droits des ouvriers agricoles avec les ouvriers d'industrie, dans tous les domaines (horaires, rémunérations, sécurité sociale et droits syndicaux).
- Droit d'organisation des chômeurs dans les syndicats à part entière.

Conquérir des droits nouveaux

- Une heure par semaine payée comme temps de travail pour débattre en Assemblée de travailleurs sur demande d'une organisation syndicale, du Conseil d'atelier, de

Droits des immigrés

- Abrogation des mesures Stoléru.
- Droit d'élire et d'être élu pour les travailleurs immigrés résident en France.
- Répression de toute discrimination raciste.
- Droit à l'enseignement de leur langue.
- Droit à l'interprète de leur choix dans toutes les démarches dont ils ont besoin.
- Libre organisation politique et nationale des travailleurs.
- Interdiction des expulsions. Carte de séjour permanente. Suppression de la carte de travail.
- Droit de faire venir la famille pour les travailleurs immigrés.

Contre la répression et le fichage policier

- Interdiction de tout fichage politique.
- Limitation des fichiers administratifs aux seuls renseignements strictement nécessaires.
- Suppression des fichiers nationaux au profit des fichiers régionaux partout où les fichiers nationaux ne sont pas nécessaires.
- Suppression du SAFARI.
- Dissolution des RG.
- Révocation des policiers convaincus de sévices.

Droits divers

- Election à la proportionnelle intégrale nationale.
- Organisation automatique d'un référendum sur toutes questions à partir du moment où 100 000 personnes le demandent.
- Compte rendu de mandat obligatoire dans chaque bureau de vote par les élus après chaque session, dans l'immédiat.
- Application effective du droit d'asile politique ; interdiction d'extradition pour toute personne du peuple.

chantier ou de service ou d'un quart du personnel.

- L'assemblée de travailleurs élit, sur liste libre, un Conseil d'atelier, de chantier ou de service, responsable devant elle et révocable par elle.
- Ce Conseil suit l'application des décisions prises par l'Assemblée des travailleurs, en est le garant et les porte devant toutes les instances concernées.
- Le Conseil débat et intervient, sans limitation de compétence, sur tout ce qui concerne l'organisation du travail et de la production, la sécurité et les conditions du travail. Il porte les problèmes devant les travailleurs et en saisit les organisations syndicales.
- Sur tout ce qui engage la vie et la santé des travailleurs, le Conseil exerce un veto immédiat, confirmable par l'Assemblée des travailleurs.
- Contingent d'heures pour le Conseil afin d'enquêter auprès des travailleurs et se réunir dans l'entreprise.

- Droit d'affirmation et de contrôle sur le fonctionnement des Comités d'entreprise, Comités Hygiène et Sécurité et toute Commission Paritaire ; les mandats étant responsables devant l'Assemblée des travailleurs.
- Le Conseil exerce sa vigilance et son contrôle sur ces activités (C.E., C.H.S., C.P...). Il peut convoquer l'Assemblée des travailleurs pour y exiger un compte-rendu de mandats et la révocation de tout mandat remis en cause.

- Au niveau d'une même entreprise, d'un groupe, ou d'une branche, les Conseils devront avoir la possibilité et les moyens de se concerter et se coordonner au service des travailleurs.
- Au niveau de l'entreprise, c'est l'Assemblée Générale des Conseils d'Ateliers, de chantiers, ou de Services qui élit les

membres du Conseil d'Entreprise. Elus pour un an, ces délégués peuvent être remplacés à la suite d'un nouveau vote réclamé par un quart du personnel.

Imposer nos revendications

- Salaires
- SMIC à 2 500 F (base novembre 77) évoluant en fonction des indices syndicaux.
- Réduction des écarts hiérarchiques : 1 à 4, salaires, primes et tous avantages inclus.
- Augmentation uniforme des salaires, 13^e mois non hiérarchisé (en somme fixe, égale au salaire de l'entreprise).
- Simplification des classifications ; à salaire égale, travail égal.
- Suppression du salaire au rendement et intégration des primes au salaire, au taux le plus élevé.

- Conditions de travail :
- Semaine de travail de 35 h en 5 jours. Diminution d'horaire sans diminution de salaire.
- 5^e semaine de congés payés.
- 5^e équipe pour les postes, arrêt du travail posté (sans perte de salaire) après 15 ans d'exercice ou à 45 ans d'âge.
- Droit à la retraite à 55 ans (50 ans pour les femmes et les travaux pénibles) avec 90 % du salaire des 5 meilleures années.
- Baisse des cadences.

Emploi :

- Non aux fermetures d'usines ; droit au travail pour tous ; refus de tout licenciement.
- Créations d'emplois sur place (droit de vivre et travailler au pays). Augmentation des effectifs avec embauche de chômeurs pour faire face à la détérioration des conditions de travail.

- Paiement intégral des jours et heures chômées.
- Les 90 % pour tout travailleur licencié, sans discrimination.
- Indemnisation des jeunes et femmes à la recherche d'un premier emploi.
- Simplification des formalités et inscription immédiate des chômeurs ; paiement immédiat et régulier des indemnités.
- Abrogation des circulaires Metais et Stoléru.
- Embauche définitive et titularisation des auxiliaires et hors statuts et des intérimaires qui en font la demande.
- Création de Comité locaux de contrôle de l'emploi avec des représentants des travailleurs de chaque usine, des délégués des comités de quartiers, des femmes, de la jeunesse et des travailleurs immigrés. Ces comités doivent pouvoir enquêter sans entrave sur toute menace de licenciement en vue de contribuer à l'information des travailleurs pour défendre l'emploi.

III - La terre à ceux qui la travaillent

L'augmentation du prix de la terre permet aux grands propriétaires fonciers, aux capitalistes, aux cumulars et aux sociétés immobilières d'accaparer la terre au détriment de toute une frange de la paysannerie qui s'endette. De plus, cette inflation se répercute sur les prix des produits agricoles, le coût du logement et des travaux d'aménagement du territoire et frappe l'ensemble des travailleurs des zones urbaines et rurales. Les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et Rural) renforcent la domination du capital à la campagne.

- Création d'Offices Fonciers Communaux et cantonnaux à représentation directe : une voix par agriculteur.
- Dans ces offices, les petits paysans pourraient se mobiliser :
- pour contrôler et faire baisser le prix de la terre ;
- pour s'opposer au rachat de terres par les gros capitalistes et les grands propriétaires fonciers ;

— pour se réapproprier les terres appartenant à des personnes qui ne les cultivent pas ;

- pour regrouper les petits paysans menacés, leur obtenir les fonds nécessaires et contrôler leur répartition ;
- pour obtenir les moyens, au plan cantonal, de réaliser les travaux d'infrastructure (hydrauliques notamment) ;
- pour exiger que le remembrement soit fait dans l'intérêt des petits paysans.

Revenu minimum garanti

Bon nombre de petits paysans ne parviennent pas à vivre, tout en travaillant dix à douze heures par jour, chaque jour de la semaine, ou sont acculés à la ruine et chassés de leurs terres.

- Suppression du métagage.
- Réactualisation du statut du fermage.
- Pour les paysans non intégrés : fixation des prix à la production soumise à quantum.

- Suppression des contrats individuels avec les firmes agro-alimentaires : contrats collectifs au niveau cantonal ou communal assurant au minimum un revenu équivalent au SMIC. Achat et entretien du matériel à la charge des firmes. Constitution d'équipes permettant un repos hebdomadaire aux paysans intégrés.
- Suppression des plans de développement imposés par le Crédit Agricole.
- Report des annuités pour les paysans qui ne peuvent faire face aux effets des calamités naturelles.
- Prêts à taux bonifiés pour ceux qui en ont le plus besoin.
- Sur la demande de 5 % de paysans de la commune ou du canton, obligation pour le Crédit Agricole de justifier chaque année devant les Assemblées communales de ses ressources et de leurs affectations, des prêts consentis ou refusés.
- Revenu garanti : complément versé par l'État pour assurer un revenu décent aux petits paysans.

IV - Pour la mobilisation des femmes du peuple

Sur huit millions de femmes qui travaillent, plus de la moitié sont OS et subissent très durement les cadences, la parcellisation des tâches.

Plus du quart sont employées et ont souvent des conditions de travail très proches (actylos, standardistes, etc.).

- Dans les luttes, contre les licenciements en particulier, les femmes ont montré leur détermination à participer à part entière aux luttes : groupes femmes d'entreprises, commissions femmes dans les syndicats ont œuvré pour qu'elles prennent en main toutes les formes de lutte et les moyens d'y participer largement (crèches, cantines, stages de formation syndicale et politique).
- De même, les femmes de grévistes s'associent de plus en plus souvent aux tâches de soutien politique et matériel des grèves.

Droit à l'emploi pour les femmes

- Premières licenciées, les femmes fournissent les plus gros contingents de licenciements depuis le début de la crise. Sans compter toutes celles qui ont renoncé à chercher du travail.
- Travailler, c'est aussi affirmer une certaine indépendance financière par rapport à l'homme.
- Particulièrement sensibles à l'impossibilité de quitter famille et région, les femmes veulent vivre et travailler au pays.
- Exiger le droit à l'emploi pour les femmes, sans discrimination, dans tous les métiers, c'est aller dans le sens de leur émancipation.
- Accès à des postes moins durs (avec maintien du salaire),

pour toute femme enceinte qui a un travail particulièrement pénible.

A travail égal, salaire égal Pas de discrimination à l'embauche

Les deux tiers des travailleurs payés au SMIC sont des femmes. Et, à qualification égale, les salaires féminins ouvriers sont de 56 % inférieurs au salaire masculin (textile), de 40 % dans l'ensemble et de 30 % chez les employés.

Non ! les salaires des travailleuses ne sont pas des salaires d'appoint.

Non à la double journée

- Aux huit à dix heures de travail et de transport, s'ajoute la charge du foyer. De nombreuses tentatives essaient de persuader les femmes qu'elles peuvent et doivent concilier les deux choses (horaires à la carte, mi-temps...). Et les appareils ménagers ne peuvent suffire :
- création de restaurants à bas prix gérés par les travailleurs ;
- ouverture de laveries à bon marché ;
- multiplication des crèches (il manque 800 000 places) et centres aérés - y compris à la campagne.
- crèches financées par les employeurs et les municipalités.
- admission dans les crèches des enfants de chômeurs et de femmes qui ne travaillent pas.
- crèches ouvertes 24 heures sur 24. Crèches sur les lieux de travail.

Non à l'oppression des femmes

- mobilisation et répression contre toutes les manifestations sexistes, venant notamment du personnel de direction et d'encadrement.
- interdiction de tout ce qui concourt à donner de la femme l'image d'un objet sexuel (films, publications et publicités),
- interdiction de la prostitution. Aide réelle à la réinsertion sociale des femmes prostituées.
- dénonciation publique et peines sévères pour les violeurs.
- droit au divorce réellement libre et gratuit, même lorsqu'il est demandé seulement par la femme.

Contraception et avortement libres et gratuits

- une heure par mois d'information et de visites médicales pour les femmes, sur le lieu de travail et pendant le temps de travail.
- visite médicale gratuite chaque mois pour les grossesses pour les «à risques» c'est déjà obtenu.
- abolition de la loi Veil : avortement libre et gratuit, sans restriction d'âge, de nationalité, sans condition de délai ni «clause de conscience».
- ouverture de centres sanitaires en nombre suffisant et pratiquant des méthodes non traumatisantes (Karman).

**NOUS PUBLIERONS DEMAIN
LA SUITE DE CE DOCUMENT**

Le déficit de Concorde aux frais des travailleurs

Le projet de contrat d'entreprise négocié entre l'Etat et la compagnie nationale Air France sera soumis mardi 17 janvier à l'approbation du conseil d'administration de la compagnie et ultérieurement au gouvernement. Ce document définit l'orientation de la politique de la compagnie et l'intervention financière de l'Etat jusqu'en 1980.

L'Etat a autorisé Air France à acheter dans les trois prochaines années 9 Boeing 747 et 9 Airbus et à louer pour remplacer ses Caravelles, 13 Boeing 737 jusqu'au jour indéterminé où un avion européen équivalent pourra prendre la relève.

Certes il n'y aura pas d'avion français pour remplacer le Boeing, mais au moins Air France peut se targuer d'être la seule

compagnie avec son homologue britannique à avoir des Concorde. Piètre consolation, puisque cet avion entraîne un très lourd déficit d'exploitation. Selon les estimations du contrat d'entreprise le déficit de Concorde devrait diminuer de 305 millions de francs en 1977 à 195 millions en 1980. L'Etat s'engage à rembourser 70 % de cet énorme déficit à la compagnie. Ce sont donc les contribuables qui devront supporter l'essentiel du déficit de Concorde, avion qui est utilisé par des patrons et des hommes d'affaires, avion qui pollue et crée de nombreuses nuisances, qui est particulièrement bruyant. Après avoir payé pour construire cet avion de prestige qui est aujourd'hui invendable, il faut maintenant payer pour permettre à une poignée de privilégiés de l'utiliser.

Borelli, nouveau président Hechter reste au P.S.G.

Hechter porté en triomphe par les joueurs du Paris Saint-Germain, après leur victoire contre l'O.M. de Marseille, continuera probablement à jouer un rôle important dans ce club. C'est en effet Borelli, homme d'affaire parisien et second de Hechter, qui a été nommé nouveau président. Le problème est épineux pour Borelli : la caisse noire du PSG, alimentée par la double billetterie, servait à arrondir les salaires de certains joueurs. Ceux-ci font-ils demander une augmentation, et comment le PSG va-t-il combler son déficit de huit millions ? La réponse pourrait venir du Maire de Paris.

«Racines», le feuilleton du siècle acheté par A 2

Lorsque le feuilleton «Roots» fut diffusé aux USA, pendant une semaine, on constata une baisse sensible du chiffre d'affaires des restaurants, des cinémas, et même de la criminalité... Il atteint le chiffre record de 130 millions de spectateurs. Il est vrai que le sujet traité sera encore pendant longtemps d'actualité aux USA. «Roots», ce sont les liens, les «racines» qui unissent les noirs américains à leur terre d'Afrique, dont ils ont été arrachés, physiquement, et ce qui est bien plus insidieux culturellement. Le sujet est traité dans la forme classique des feuilletons U.S. avec suspense et grands sentiments. Antenne 2 l'a acheté deux cent millions d'anciens francs.

Grève des gérants des foyers Sonacotra

Il y en a qui ne manquent pas d'aplo.m.b. Alors que les résidents des foyers SONACOTRA sont en lutte depuis deux ans contre l'augmentation des loyers, les gérants des foyers, souvent recrutés chez des gendarmes ou des militaires en retraite, veulent être mieux payés, et disposer de milices dans les foyers. Ils menacent de faire grève, c'est-à-dire de refuser toute nouvelle inscription dans les foyers.

Dans le fond, les gardes-chiourme de la SONACOTRA, inquiets de la montée des revendications dans les foyers, veulent monnayer plus haut leur rôle.

La nouvelle presse féminine

MARCHANDS DE SOUPE ET LUTTE DE FEMMES

● La presse féminine est depuis longtemps un secteur rentable de la presse. Un grand nombre de magazines spécialisés se sont créés, abordant les sujets censés correspondre aux préoccupations des femmes : mode, entretien de la maison, cuisine, tricot, éducation des enfants... Cette presse traditionnelle enferme la femme dans le rôle de mère au foyer ou de poupée partie à la conquête du mari idéal.

Mais on assiste depuis quelques mois à un changement, au moins dans les apparences, des magazines féminins, changement s'inspirant des thèmes mis en avant par les mouvements de femmes. La nouvelle presse féminine se veut féministe.

Récemment, plusieurs magazines féminins ont vu le jour, avec des contenus et des ambitions très différents.

Dernier né des magazines de femmes, *F Magazine* dont le premier numéro est sorti ce lundi. *F Magazine* est représentatif d'une tendance nouvelle de la presse féminine. Lancé par Claude Servan-Schreiber et Benoîte Groult, il est financé conjointement par le groupe Expansion dont le PDG est Jean-Louis Servan-Schreiber, Europe 1 et le groupe hollandais VNU. Au départ il a bénéficié d'une somme de lancement de 4 millions de francs et d'une importante campagne publicitaire. Tiré à 350 000 exemplaires il se fixe pour objectif de vendre à 150 000 exemplaires. Il est en vente 6 F. A la différence du magazine *Comment* qui, lancé il y a quatre mois n'a sorti que deux numéros et qui se voulait un magazine féminin en rupture avec la presse traditionnelle, *F Magazine* affiche plus nettement ses aspects féministes. Son comité de rédaction est composé uniquement de femmes, il affirme «ne pas reconnaître dans l'image que donnent les journaux féminins». Les sujets abordés tiennent compte de tout ce que les luttes de femmes de ces dernières années ont mis à jour : article sur le viol, sur les femmes et la politique, sur la sexualité

féminine, sur les aspects séxistes de la religion, sur les femmes-écrivains...

Mais le féminisme de *F Magazine* s'arrête là, à un féminisme bourgeois, de bon aloi. Il n'y est guère question des luttes menées par les femmes aujourd'hui, l'oppression des femmes ouvrières, de la place des femmes dans les luttes révolutionnaires. *F Magazine* ne se propose pas de changer fondamentalement la société et l'oppression des femmes.

Ses rédactrices semblent se contenter de quelques aménagements permettant aux bourgeoises de se faire une place dans la politique ou dans les arts.

Parmi les magazines traditionnels, certains ont également senti le vent tourner, tel *Marie-Claire* qui a encarté dans ses pages plusieurs pages féministes, dont certaines sont d'ailleurs très intéressantes. C'est le signe que l'image traditionnelle de la femme a été mise à mal par les luttes des femmes, que les femmes refusent massivement d'être confinées au foyer et surexploitées à l'usine ou traitées en femmes-objets. Les marchands de journaux féminins qui ont tant contribué à façonner et à maintenir cette image de la femme, prennent aujourd'hui le virage pour garder leurs lectrices, mais leurs préoccupations restent les mêmes : vendre, faire vendre et contenir la révolte des femmes, l'emprisonner dans les limites de la société bourgeoise. En feuilletant *F Magazine* par exemple on est frappé par les publicités, les mêmes que celles présentes dans les autres journaux féminins, les publications ne s'y trompent pas !

Totalement différents sont les magazines féministes qui sont issus de certaines tendances du mouvement des femmes comme *Des femmes en mouvement*, *Histoires d'elles* et *La revue d'en face*.

Pas de publicité dans ces revues, le sujet de la plupart des articles est la lutte des femmes ou l'analyse de l'oppression des femmes ; elles se veulent des instruments de la lutte et de la réflexion. On peut penser que l'intérêt suscité par ces revues n'est pas étranger à la décision des grands groupes de presse de lancer leurs propres revues de type féministe sur le marché. Le succès des revues féministes est une menace directe pour les groupes de presse qui risquent de perdre leur clientèle et leur influence sur les femmes.

Serge LIVET

Revue féministes

Des femmes en mouvement. Paru il y a huit jours, le N° 1 a été tiré à 150 000 exemplaires. Il est édité par les femmes de la librairie «Des femmes». Ce premier numéro est particulièrement riche : nombreux articles sur les luttes de femmes ouvrières, comme celle de l'atelier de confection Saint-Joseph, articles sur les femmes militantes réprimées, interview d'Eva Forest, et également des informations concrètes pour les femmes par rapport aux questions du droit du travail, du divorce, des droits des femmes seules.

* : *Des femmes en mouvement*. 70, rue des Saint-Pères 75 007 Paris. 6 F.

— *Histoires d'Elles*. Le N° 2 est consacré à la violence, à la participation des femmes aux luttes révolutionnaires. Il contient une interview d'une militante allemande, membre du comité de rédaction d'un journal de femmes de Berlin, dressant un tableau de la répression quotidienne subie en Allemagne par les opposants au régime et notamment par les femmes. La présentation, la lisibilité de ce numéro sont cependant loin d'être satisfaisantes, au contraire de *Des femmes en mouvement* dont la présentation est d'une grande qualité.

* : *Histoires d'Elles*. 11, rue Boulard. 75 014 Paris. 5 F.

— *La revue d'en face* dans son dernier numéro publie une étude historique sur les femmes paysannes, sur les syndicats et le féminisme.

* : Aux Éditions Savelli. 46, rue Sainte-Anne 75 002 Paris. 15 F.

Communiqué

L'insécurité à l'armée

Jeudi 5 janvier dans la matinée, 3 appelés (Yves Giraud, Alain Peyrot, Eric Sève) et un sous-officier (Patrick Dremat) ont trouvé la mort à bord d'une jeep se dirigeant en convoi vers le camp de manoeuvre de Mourmelon. Les circonstances de l'accident restent actuellement imprécises ; mais dès le départ de la caserne, nous pouvions parler des conditions qui rendaient ces manoeuvres extrêmement risquées : conditions de sécurité des véhicules (pneus lisses sans clous, pas de ceintures, ni arceau ni clignotants, surcharge en passagers) conditions climatiques (brouillard, verglas, froid traversant les

véhicules ouverts), condition physique des chauffeurs (fatigue due au réveil à 3 h 30 du matin), conditions de formation de ces derniers (modalités bâclées d'obtention des permis)...

Ces morts prévisibles de garçons qui étaient nos camarades de chambrées déterminent notre volonté de faire toute la lumière sur cette affaire et à prolonger notre action en luttant pour de meilleures conditions de sécurité et de vie dans les casernes, pour la reconnaissance de notre dignité d'individus à part entière.

COMITÉ DE SOLDATS
DU 4^e RCS NANCY

Sursis pour la cinémathèque

La cinémathèque créée par Langlois ne fermera pas ses portes, elle vient d'obtenir un sursis. La menace venait de la société Auvidulis, principal créancier de la cinémathèque à la suite de la signature d'un contrat abusif. La société Auvidulis a accepté une réduction de sa créance de près de 50 % : 60 000 F au lieu de 1 150 000 F. Les saisies-arrêts sur la cinémathèque ont été levées et elle pourra disposer de tous ses films. La société Auvidulis loue des locaux pour le stockage des films de la cinémathèque.

Quatre nouveaux membres en remplacement des démissionnaires ont été cooptés au Conseil d'Administration dont Georges Franju, co-fondateur de la cinémathèque.

On peut espérer que le plan de redressement financier élaboré par le Conseil d'Administration permettra de sauver la cinémathèque des appétits de certains groupes privés.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

PROGRAMME TÉLÉ

Mardi 10 janvier

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
 18 h 25 - Pour les jeunes
 18 h 55 - L'accusée
 19 h 15 - Une minute pour les femmes
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Eh bien raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Sylviane, ta mère t'appelle.
 22 h 00 - Erik Satie ou rêve pour un homme seul.
 23 h 00 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - Dorothée et ses amis
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Les six jours d'Antenne 2
 20 h 00 - Journal
 20 h 35 - Racines. Feuilleton en dix épisodes d'après le roman d'Alex Haley.
 22 h 00 - Débat : L'esclavage.
 23 h 30 - Journal et fin

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Le relais de l'or maudit.
 21 h 50 - Journal
 22 h 05 - Réussite : l'aéronautique française.
 22 h 20 - Fin

Mercredi 11 janvier

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure : devenir artisan.
 18 h 25 - Pour les jeunes
 18 h 55 - L'accusée
 19 h 10 - Une minute pour les femmes.
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Eh bien raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Le franc-tireur
 21 h 45 - Les mains du futur
 22 h 40 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - Dorothée et ses amis
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Les six jours d'Antenne 2
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Cartes sur table
 21 h 35 - Les jours de notre vie. Les difficultés scolaires, l'apprentissage.
 22 h 30 - La parole à dix-huit ans : quel habitat pour demain ?
 22 h 55 - Journal et fin

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Le refuge de la dernière chance.
 22 h 00 - Journal
 22 h 15 - Ciné-regards : Hollywood - U.S.A. Jane Fonda

CINEMA

Paris : deux manifestations cinématographiques

RENCONTRES «GRAIN DE SABLE»
au cinéma «Le Bilboquet»
Place Saint-Germain des Prés

Pour fêter son troisième anniversaire, le Collectif Grain de Sable présente une sélection de 8 films extraits de son catalogue 78.

Début des rencontres : 11 JANVIER 1978, avec le film produit par la souscription populaire :

NUCLÉAIRE DANGER IMMÉDIAT

et l'unique document réalisé l'été dernier à Creys-Malville, lors des événements tragiques qui alarmèrent le monde entier :

MALVILLE ÉTAT DE SIÈGE

Sélectionnés et distingués dans de nombreux festivals (Cannes-Londres, Berlin, Montréal, Lisbonne-Grenoble etc...) ou encore inédits, nos films ont tous en commun le fait qu'ils rendent compte des problèmes de notre société, en offrant au public l'indispensable contre-information à la propagande du Pouvoir.

C'est le point de vue de l'opprimé jugeant son oppresseur, c'est l'explication des mécanismes

utilisés par l'exploiteur pour maintenir sa domination.

Le Collectif Grain de Sable, depuis sa création se consacre à ce travail d'information - spectacle, en liaison avec les organisations, associations et groupes militants sur les divers terrains de la lutte des classes. Le but est de montrer à chaque fois que le phénomène d'exploitation n'est pas isolé, mais qu'il est toujours rattaché à la classe qui exerce sa

Au Bilboquet :
Collectif Grain
de SableAu Jean Renoir :
14 films
sur l'incarcération

domination sur la classe qu'elle dirige. Imposant ses besoins, ses lois, sa crise.

Pour le Collectif, ces Rencontres avec le public sont importantes, puisque chaque film produit correspond à une demande publique qui en a décidé la réalisation. C'est pourquoi, chaque mardi un débat animé par les réalisateurs et les participants aux films présentés, aura lieu après la séance de 20 h 15.

Nucléaire, Logement, Lutte des femmes, Fraude électorale, Education. Lutte dans l'entreprise, sont les principaux thèmes exprimés dans le programme de ces rencontres.

Au moment où le cinéma capitaliste est en crise et ne fait plus rêver personne, nous avons choisi le cinéma d'information-spectacle pour briser ce scandaleux mur du silence et de mensonge.

Malville
état de siège

Ultime guet-apens «pour la démocratie», 60 000 personnes au rassemblement pacifique de juillet 77, face aux forces armées.
Bilan : un mort, Vital Michalon, et plus de 200 blessés.

Une grave réflexion de stratégie politique. Le film que la télévision ne montrera jamais.

Le mardi 17 janvier, à la séance de 20 h 15, débat avec le réalisateur Serge Poljinsky et des personnalités scientifiques, ainsi que des travailleurs du nucléaire.

Nucléaire
danger immédiat

Un sujet-clé de la prochaine campagne électorale de mars 78. Un enjeu-piège dont la responsabilité est capitale pour la Droite, comme pour la Gauche. Ce film pose un regard réaliste qui va au-delà des promesses politiciennes. C'est une pièce capitale, versée au dossier des choix politiques de demain. Le film que le Pouvoir et EDF ont prétendu saisir.

Demain le programme du cinéma «Jean Renoir».

Et l'acier fut trempé

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

36^e épisode

— On m'a arrêté parce que j'étais dans la rue après huit heures du soir.

Dans l'attente angoissée, tout son être se crispa.

Qu'est-ce qui l'a pris de te balader la nuit ?

— C'était pas la nuit, il n'était pas plus de onze heures.

Il parlait encore, mais n'osait plus croire à un succès aussi insensé.

Ses jambes flageolèrent lorsqu'il entendit un bref :

— Va-t'en.

Oubliant son veston, il gagna la porte, tandis que le colonel s'adressait déjà au suivant.

Kortchaguine était le dernier. Accroupi par terre, il se sentait complètement abusé par ce qu'il voyait et eut à peine conscience du départ de Dolinnik. Il n'arrivait pas à comprendre ce qui se passait. On libérait tout le monde. Mais Dolinnik, Dolinnik... Il disait avoir été arrêté pour s'être promené la nuit... Subitement, il comprit.

Le colonel commença l'interrogatoire du chétif Seltzer par la même question :

— Que fais-tu ici ?

Pâle, tremblant, le coiffeur répondit d'une voix entrecoupée :

— On m'a dû que je faisais de l'agitation, mais je ne comprends pas du tout pourquoi je suis accusé de ça.

Tcherniak dressa l'oreille.

— Comment ? De l'agitation ? Et à quel sujet ?

Seltzer tenta d'exprimer par un geste sa perplexité.

— Je ne sais pas, j'ai dit simplement qu'on recueillait des signatures pour présenter au grand-tataman une pétition de la population juive.

— Quelle pétition ? firent le capitaine et Tcherniak en se rapprochant du coiffeur.

— Une pétition pour interdire les pogroms.

Vous savez que nous en avons eu un terrible ici. Alors, les gens ont peur.

— Parfait, l'interrompit Tcherniak, on va t'en rédiger des pétitions, sale gueule de youpin.

— Et, se tournant vers le capitaine, il ordonna : Il faut s'occuper de cet oiseau rare. Vous le ferez conduire à l'état-major. J'aurai avec lui un entretien personnel ; on saura qui a mis en route cette pétition.

Seltzer essaya de protester, mais le capitaine lui inclina le dos de sa cravache.

— Ta gueule, charogne !

Grimaçant de douleur, le coiffeur recula en chancelant dans son coin. Ses lèvres tremblaient ; il retenait à grand-peine ses sanglots.

Kortchaguine s'était levé. Des détenus, il ne restait plus que lui et Seltzer.

Tcherniak le scruta de ses yeux noirs :

— Et toi ?

La réponse fut immédiate.

— J'ai coupé un quartier de selle pour mes semelles.

— Quelle selle ? fit le colonel interloqué.

à suivre

EXCLUSIF

LE METRO DE LILLE

● Nous avons exposé hier les nombreuses aberrations du métro de Notebart à Lille. Un rapport officiel avait été commandé pour faire le point sur le projet VAL (véhicule automatique léger). Ce rapport était défavorable; Notebart a préféré l'enterrer afin de poursuivre, malgré tous les inconvénients, la réalisation de son métro. Nous publions aujourd'hui des extraits de ce rapport de la Sofretu demeuré clandestin.

La Sofretu, après une description des caractéris-

tiques techniques du VAL, se penche sur son coût d'investissement et son coût d'exploitation. Il compare ensuite le projet de Lille avec les métros de Lyon et de Marseille. A la différence de ces villes, l'agglomération lilloise est très disséminée, son centre est faiblement concentré. Or, la concentration des habitants est un facteur important pour la rentabilisation d'une ligne de métro. Le rapport estime que la ligne de métro Villeneuve d'Ascq - CHR, la seule envisagée pour l'instant, ne

présente pas d'intérêt particulier par rapport aux lignes de bus existant déjà.

D'autre part, l'évolution du nombre d'habitants de l'agglomération de Lille est inférieure à ce qui était prévu: le taux de croissance moyen est inférieur de moitié aux prévisions. L'accroissement de la population entre 1975 et 1985 serait inférieur de 70 000 habitants à celui prévu. Ceci diminue évidemment la fréquentation potentielle du métro.

LE RAPPORT QUE CACHE NOTEBART

(...) L'adaptation du service des trains à un trafic plus réduit que celui envisagé, de l'ordre de 15 millions de voyageurs, conduira à réduire le parcours total annuel du matériel, mais cela ne se traduira pas par une réduction proportionnelle des dépenses d'exploitation. En admettant une recette moyenne par voyageur de 1,07 F (recette moyenne par passager sur le réseau CGIT en 1975) le déficit annuel d'exploitation de la ligne sera compris entre 20 et 30 millions de francs.

EXTENSION DU SYSTEME DU V.A.L. A D'AUTRES VILLES

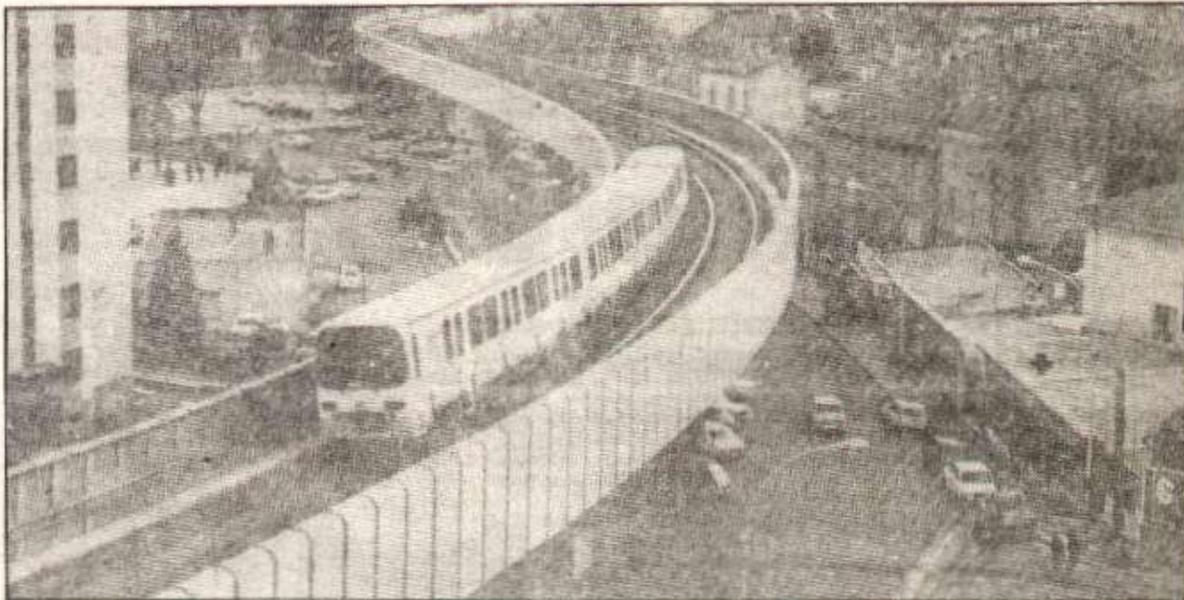
Compte tenu des considérations précédentes, il est peu probable qu'il y ait des applications du système Val dans d'autres villes que Lille dans un avenir prochain. En France, un certain nombre de villes moyennes s'orientent vers le développement d'autres systèmes nouveaux susceptibles de déboucher à moyen terme, soit vers des solutions plus légères, telles que le tramway moderne. Quant aux pays étrangers suffisamment riches pour s'offrir un système en site propre intégral pour des trafics modérés, ils développent eux-mêmes des systèmes analogues au Val. Dans ce domaine, le protectionnisme est de règle. Il n'est donc plus réaliste aujourd'hui d'envisager des redevances pour la CUDL* de la part d'autres villes qui adopteraient le système Val.

CHARGE FINANCIERE POUR LA C.U.D.L.

Quelle que soit la formule choisie pour la construction et l'exploitation du métro, hormis la sub-

vention forfaitaire de l'Etat, le coût de l'opération d'investissement et le déficit d'exploitation de la ligne N° 1 du métro seront supportés par la CUDL. Elle pourra y subvenir par des dotations inscrites à son budget, par des emprunts, ou par une combinaison de ces deux sources de financement, ce qui donne une gamme étendue de schémas de financement possibles.

Le recours à l'emprunt pour la plus grande partie du montant de l'investissement permet d'étaier la charge sur un plus grand nombre d'années. Les deux sources de financement possibles, pour ce type d'opération, sont d'une part le FDES, d'autre part le marché financier, avec garantie de la collectivité locale ou de l'Etat. Depuis quelques années, les prêts du FDES sont consentis à un taux d'intérêt variant entre 9,25 % et 9,75 %; la durée d'amortissement est de 20 ans avec un différé d'amortissement de 3 ans. D'autre part, pour les prêts garantis par les collectivités locales ou l'Etat, le marché financier consent des taux un peu supérieurs à 10 % pour une durée d'amortissement de 15 ans et un différé de 5 ans. La charge réelle des emprunts correspond toujours à un taux un peu plus élevé que ceux indiqués, du fait de la nécessité de crédits-relais, de l'incidence des agios et du décalage entre l'ouverture du crédit bancaire et de la dépense réelle. Comme on peut estimer que les prêts du FDES couvrent environ le tiers des prêts totaux, les conditions de financement équivalent en moyenne à un prêt unique d'une durée de 20 ans, à un taux réel, toutes charges comprises, de 10%.



A la différence de celui de Marseille (sur notre photo), le métro de Lille est celui d'une agglomération disséminée, contradictoire avec une bonne rentabilité.

En recourant à l'emprunt pour la construction du métro, la CUDL se trouverait donc devant la nécessité d'amortir une somme de l'ordre de un milliard en vingt ans, au taux réel de 10%. A cette charge s'ajoutera la couverture du déficit d'exploitation qui, dans les premières années, représente une somme annuelle comprise entre 20 et 30 millions de francs.

Face à ces charges, la CUDL dispose, indépendamment de son budget courant, de la recette provenant du versement transport. Au taux de 1%, celui-ci rapportera environ 95 MF en 1976. Il est possible de porter le taux à 1,5% ce qui donnerait une recette brute (en francs constants 1976) de 143 MF. De cette recette brute potentielle, il faut déduire:

— les remboursements aux entreprises assurant le logement sur place ou le transport d'une partie du personnel;

— la compensation des réductions tarifaires aux salariés (cartes hebdomadaires de la SNCF);

— les charges des opérations d'amélioration de transport déjà engagées (desserte conventionnée de Villeneuve d'Ascq par la SNCF).

En conclusion, et sans préjuger le mode de financement qui pourra être adopté, la charge pour la CUDL de la construction et de l'exploitation de la ligne N° 1 équivaudra, pour une période de 10 à 20 ans, à la part disponible de la recette du versement transport à son taux maximum légal de 1,5%.

CONCLUSION-ORIENTATION SOUHAITABLE

L'analyse du projet de métro de Lille et du système Val, faite à la lumière de l'évolution rapide de ces dernières années, peut se résumer en partant des quatre idées-forces de l'option initiale. Ces idées-forces concernaient l'urbanisme, le coût de construction, les dépenses d'exploitation, et la politique de l'Etat. Elles doivent toutes être révisées.

a) - «Trafic potentiel important sur la ligne considérée justifiant la construction d'une ligne en site propre intégral»: le trafic prévisible et justifiable d'une ligne autobus (matériel articulé) ou d'un semi-métro, mais il est trop faible pour une ligne en site propre intégral.

b) - «Coût de construction d'une ligne de Val très inférieur à celui du métro»: il est équivalent à 15% près à celui d'un métro à gabarit normal.

c) - «Coût d'exploitation d'un système

automatique très inférieur à celui d'une ligne exigeant du personnel de conduite»: il est supérieur à celui d'une ligne d'autobus malgré la faible vitesse commerciale des autobus du fait des encombrements de la circulation.

d) - «Aide privilégiée de l'Etat à un système nouveau»: la subvention sera équivalente à celle des métros classiques de Lyon et de Marseille, et inférieure à celle qui doit être consentie pour les infrastructures de semi-métros.

Il se trouve que les idées des urbanistes, des constructeurs et des exploitants ainsi que celles des pouvoirs publics sont toutes à réviser dans un sens défavorable au projet. L'effet de ces révisions se multiplie, bien que chacune d'elles ne soit pas radicale, les données du problème en sont profondément changées. Il n'entre pas dans l'objet de ce rapport de proposer le projet précis qui se substituerait à celui qui a fait l'objet d'une étude détaillée. Tout au plus peut-on indiquer les orientations souhaitables. Elles résultent de ces considérations précédentes.

Dans l'état actuel de l'organisation des déplacements de la CUDL, les transports en commun jouent un rôle modeste. Il est possible d'accroître ce rôle par des mesures appropriées, mais la population et les activités sont éparpillées sur de vastes superficies, et ces mesures, pour être efficaces, doivent concerner l'ensemble des réseaux plutôt qu'un axe privilégié. Sur le tracé choisi pour la première ligne de métro, la charge maximale ne peut atteindre, même à moyen terme, une valeur justifiant la construction

d'un site propre intégral, même en prenant, pour imposer son utilisation, des mesures à caractère coercitif (rabattement d'un grand nombre de lignes de la CGIT sur le métro dans les stations en périphérie).

Sauf à négliger l'aspect technique et économique dans le cas particulier de la première ligne de métro de Lille, on doit abandonner toute idée d'automatisme, car il n'apporte pas d'économie d'exploitation notable et impose le site propre intégral. Or le site propre intégral ne se justifie pas, car il augmente le coût d'investissement des lignes, obligeant à construire partout des tunnels ou des viaducs.

Ceci ne justifie pas qu'on doive abandonner toute idée de construire des tronçons de ligne en site propre; mais ce doit être sur une partie de la ligne, de façon que son coût total permette de réaliser, en même temps que sa construction, des améliorations importantes sur l'ensemble du réseau de transport de la CUDL.

Les «axes lourds» de transport en commun qu'on peut imaginer dans la CUDL ne peuvent, à cause de sa structure urbaine, assurer des trafics importants. Ils ne doivent donc pas être intégralement en viaduc ou en souterrain.

La formule qui convient à la CUDL est plutôt celle des semi-métros ou des métros légers. Le prolongement du mongy en souterrain dans Lille donnerait un exemple de «semi-métro». C'est certainement une des solutions qui peut se substituer à la ligne Cité scientifique-CHR avec la technique Val, si on renonçait à ce projet.

* : Communauté Urbaine de Lille.

Le prestige du métro: Defferre inaugurant son métro. Notebart aurait bien voulu inaugurer le sien.

